

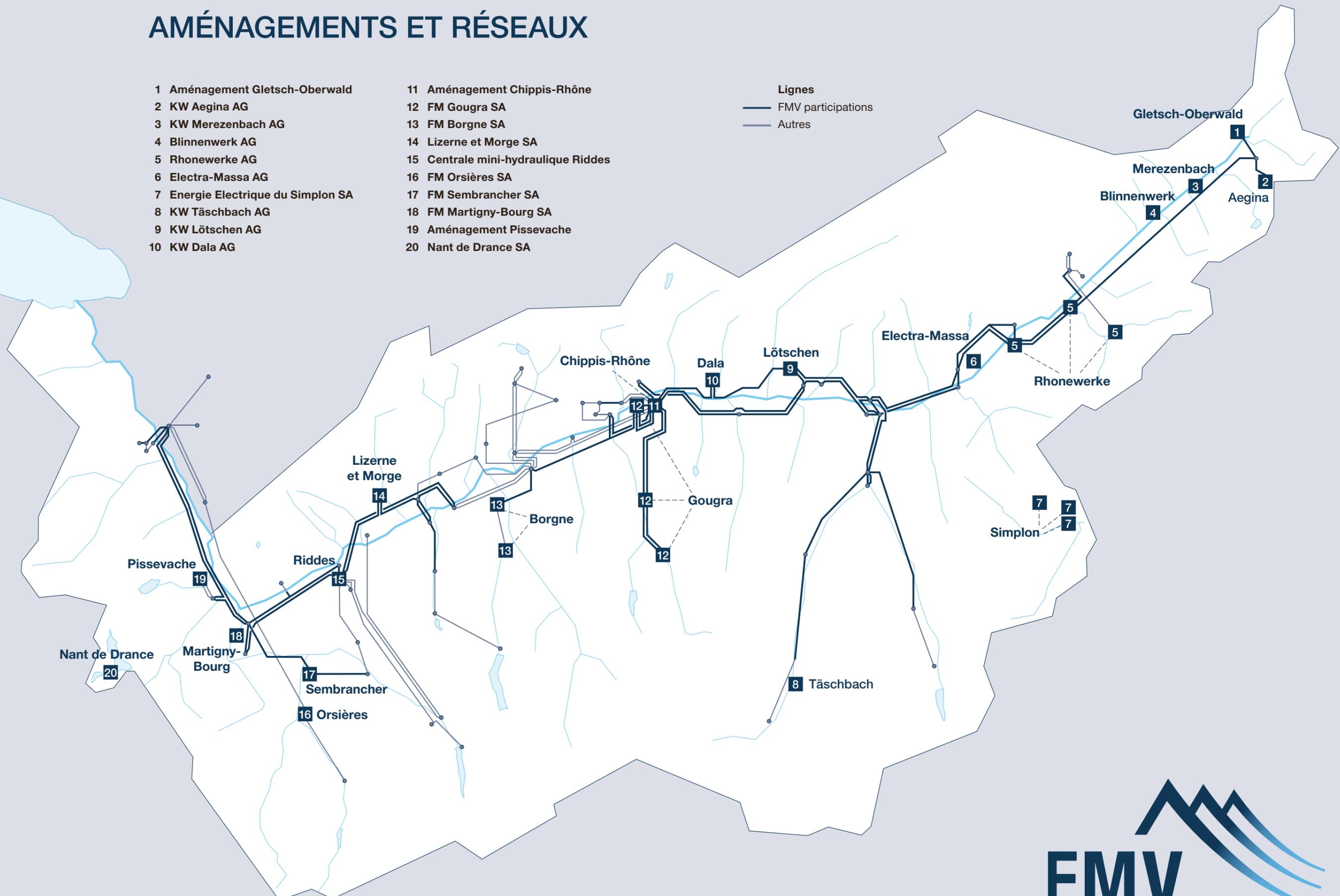


**RAPPORT
DE GESTION
2018**

AMÉNAGEMENTS ET RÉSEAUX

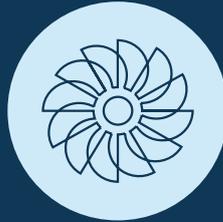
- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Aménagement Gletsch-Oberwald | 11 Aménagement Chippis-Rhône |
| 2 KW Aegina AG | 12 FM Gougra SA |
| 3 KW Merezenbach AG | 13 FM Borgne SA |
| 4 Blinnenwerk AG | 14 Lizerne et Morge SA |
| 5 Rhonewerke AG | 15 Centrale mini-hydraulique Riddes |
| 6 Electra-Massa AG | 16 FM Orsières SA |
| 7 Energie Electrique du Simplon SA | 17 FM Sembrancher SA |
| 8 KW Täschbach AG | 18 FM Martigny-Bourg SA |
| 9 KW Lötschen AG | 19 Aménagement Pissevache |
| 10 KW Dala AG | 20 Nant de Drance SA |

- Lignes**
- FMV participations
 - Autres



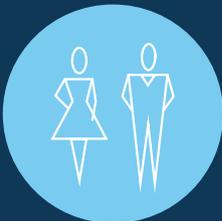
PORTRAIT DE FMV

PRODUIRE / DISTRIBUER / COMMERCIALISER de l'hydroélectricité



26

centrales hydroélectriques



93

collaborateurs (EPT)



Production annuelle
d'environ

1 TWh



Fondée en

1957



Capital-actions de
CHF **100** millions



347 km
de lignes et câbles
à haute tension,
via ses sociétés-filles
B-Valgrid SA et
Valgrid AG



Mouvements d'énergie
annuels d'environ

4.2 TWh

2018 EN CHIFFRES



ACTIONNARIAT

55%

Canton du Valais

35%

Communes et Bourgeoisies VS

9%

Entreprises régionales de distribution

1%

Actions propres

DONNÉES FINANCIÈRES (GROUPE FMV) EN MCHF

239.3

Chiffre d'affaires

8.5

Résultat opérationnel

2.5

Résultat net

23.9

Cash-flow d'exploitation

MOUVEMENTS D'ÉNERGIE EN GWh

4152

Mouvements totaux d'énergie

1073

Production propre et participations

1481

Energie vendue aux clients

FMV EN 2018

Leader valaisan de la production, de la commercialisation et de la distribution suprarégionale d'électricité d'origine hydraulique, FMV s'implique pour développer de nouveaux marchés, se diversifier et anticiper les évolutions technologiques qui impacteront fortement la branche. En particulier, le passage vers le monde de la digitalisation constitue un enjeu majeur. Ce rapport met l'accent sur les démarches entreprises en 2018 dans ce domaine.

Utilisation des abréviations

Finances

CHF franc suisse
kCHF 1000 francs suisses
MCHF 1 million de francs suisses

Energie

kWh kilowattheure
GWh gigawattheure (1 million de kilowattheures)
TWh térawattheure (1 milliard de kilowattheures)

Puissance

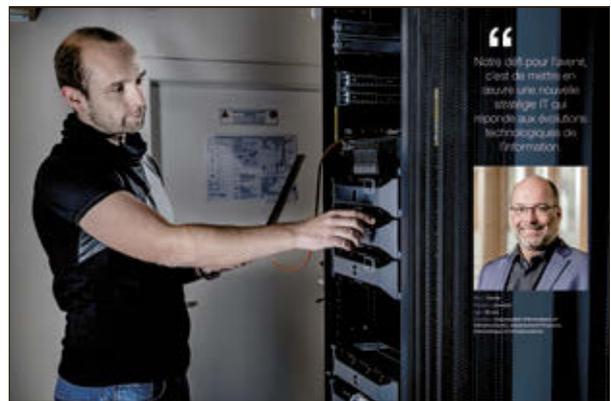
kW kilowatt (1000 watts)
MW mégawatt (1000 kilowatts)
GW gigawatt (1000 mégawatts)

Autres

HT Haute tension
THT Très haute tension
NLC Centre de conduite du réseau de Chalais
IT Technologies de l'information
NER Nouvelles énergies renouvelables
SCI Système de contrôle interne

Entretien avec Léonard Curdy

pages 6-8



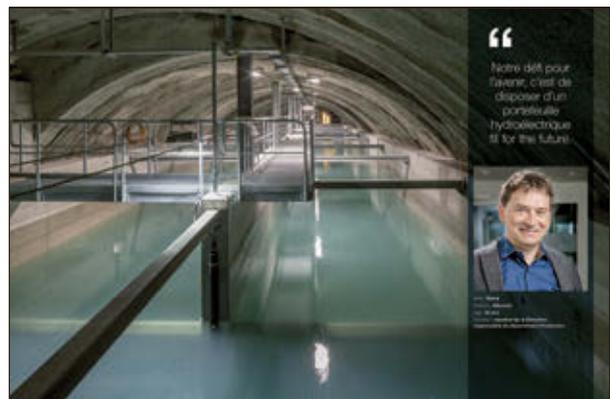
Entretien avec Frédéric Moix

pages 14-16



Entretien avec Raoul Albrecht

pages 24-26



Entretien avec Anton Theler

pages 36-38



SOMMAIRE

RABAT DE COUVERTURE

Carte des aménagements et du réseau

Portrait de FMV

2018 en chiffres

MESSAGES 3

Message du Président 3

Message du Directeur général 5

FMV EN 2018 9

Vision, mission, valeurs 11

Faits marquants 12

Activités 19

- Production 19
- Distribution suprarégionale 21
- Gestion et commercialisation 22
- Services Support, Gestion des risques 23

FMV EN STRUCTURE 27

Actionnariat 28

Organisation 30

- Conseil d'administration 30
- Direction 31
- Organigramme 31

Participations 32

- Production 32
- Transport et distribution 34
- Exploitation des aménagements et divers 35

FMV EN CHIFFRES 39

Comptes annuels de FMV SA 39

- Proposition du Conseil d'administration 40
- Compte de résultat 41
- Bilan 42
- Tableau des flux de trésorerie 44
- Annexe aux comptes annuels 2018 et commentaires 45
- Rapport de l'organe de révision 50

Comptes consolidés du Groupe FMV 51

- Principes régissant l'établissement des comptes consolidés 52
- Compte de résultat consolidé 55
- Bilan consolidé 56
- Tableau des flux de trésorerie consolidés 58
- Commentaires sur les comptes consolidés 59
- Rapport de l'organe de révision 62



MESSAGE DU PRÉSIDENT

La branche électrique s'apprête à vivre de profondes mutations technologiques et structurelles. FMV s'y prépare.

Il a beaucoup été question de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 tout au long de l'année 2018. Le fait que la force hydraulique constitue le pilier de l'approvisionnement du pays en électricité permet aux producteurs d'envisager leur avenir avec un regain de sérénité. Ce sentiment a été renforcé par une reprise des prix sur les marchés de l'électricité. Compte tenu de sa stratégie de gestion de ses portefeuilles, FMV en profitera à moyen terme, pour autant que cette tendance haussière se confirme.

Cependant, ces changements ne sont que des préludes à des évolutions bien plus profondes et durables. La digitalisation révèle chaque jour son potentiel inépuisable, que ce soit au niveau de la gestion automatisée des productions et de leur optimisation, ou encore au niveau du consommateur appelé à devenir un véritable acteur du système énergétique. L'intelligence artificielle et l'internet des objets, ensuite, influenceront fondamentalement aussi bien les modèles économiques de la branche que ses structures. Autre évolution essentielle, la mobilité électrique qui suscite désormais l'intérêt des autorités, des professionnels de la mobilité et du développement territorial ainsi que celui du public. Enfin, le processus de fusion engagé par les sociétés ESR et Siesa révèle le besoin de toute la branche de repenser son organisation et ses modèles d'affaires, de revoir ses structures et de rechercher des synergies, dans l'intérêt bien compris des clients et, plus largement, pour le bien public.

Ces changements profonds sont amorcés. FMV a intégré cette réalité et consacré son année 2018 à s'y préparer activement. En témoigne la prise de participation dans la société evpass SA, leader dans le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques à l'échelle nationale. Ou encore la participation à des projets de développement de plateformes énergétiques digitales. FMV entend être un acteur du changement par ces initiatives. Celles-ci lui ont également permis de nouer des contacts avec de nouveaux partenaires commerciaux potentiels sur l'ensemble du territoire suisse et de contribuer à la valorisation de la production hydroélectrique valaisanne à plus large échelle.

Jean-Michel Cina,
Président du Conseil
d'administration



Par ses initiatives, FMV entend être un acteur du changement.

Ces engagements ont mobilisé d'importantes ressources à tous les niveaux de l'entreprise, sans pour autant préterir nos activités fondamentales que sont la production d'hydroélectricité, l'exploitation des réseaux électriques suprarégionaux, la gestion et la commercialisation d'énergie ou encore la poursuite de nos projets. C'est la preuve que FMV dispose d'une organisation adéquate et d'un savoir-faire précieux pour intégrer activement les profondes mutations à venir.

Au nom du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement la Direction de même que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur précieuse contribution.

Jean-Michel Cina, Président du Conseil d'administration



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2018 a été particulièrement dense. En plus de ses nombreux projets, FMV s'est fortement investie dans des initiatives de diversification et d'innovation.

Un résultat satisfaisant

FMV boucle son exercice sur un résultat satisfaisant. Une production supérieure à la moyenne multiannuelle, une politique de gestion du portefeuille énergétique avisée, le développement de nouvelles prestations de services et un souci constant de maîtrise des coûts ont contribué à ce résultat positif. La reprise des prix sur les marchés ne déploie pas encore d'effets concrets. FMV en profitera à terme, dans la mesure où cette reprise se confirme.

Des réalisations au service de la sécurité d'approvisionnement

Le Valais dispose d'un potentiel hydroélectrique unique. FMV a pour mission de le valoriser au travers de ses projets et de soutenir ainsi les ambitions de la Stratégie énergétique 2050 en matière d'énergies renouvelables.

L'année 2018 marque la fin d'un cycle d'investissements importants avec la mise en service du nouvel aménagement Gletsch-Oberwald et de la centrale de Bramois, entièrement réhabilitée. La prochaine étape consistera à améliorer la flexibilité et la part hivernale de notre portefeuille de production. La mise en service progressive, dès fin 2019, de l'aménagement de pompage-turbinage de Nant de Drance et la poursuite des études sur le potentiel hydroélectrique hivernal aux sources du Rhône concrétisent cet objectif.

Des investissements conséquents ont aussi été réalisés dans les réseaux électriques suprarégionaux, via les sociétés Valgrid et B-Valgrid : les nouvelles stations 65/16 kV des Vorziers et de Glis et une nouvelle ligne 65 kV dans la vallée de Saas ont ainsi été mises en service. Les projets futurs ne manquent pas, avec des investissements de plusieurs dizaines de millions de francs planifiés à moyen terme. Par ces projets, au travers également des prestations fournies par le centre de conduite du réseau de Chalais (NLC) – qui surveille en permanence une très grande partie du réseau haute tension –, FMV assume sa responsabilité en matière de sécurité d'approvisionnement de l'ensemble du canton du Valais.

Valoriser notre électricité à un prix équitable

La reprise des prix sur les marchés en 2018 a offert un répit bienvenu aux producteurs. Cette tendance n'est cependant pas garantie à long terme. FMV s'efforce donc de sécuriser une partie de sa production par des contrats à long terme à un prix équitable.

Durant l'année 2018, FMV a poursuivi ses efforts de promotion de son énergie – propre, renouvelable, indigène, traçable et flexible – en Valais et en Suisse. Ces démarches ont abouti à la conclusion de contrats équilibrés, en particulier au

Paul Michellod,
Directeur général



FMV confirme sa volonté de déployer ses activités à un niveau national.

renouvellement du partenariat historique avec les Services Industriels de Genève (SIG). Elles ont également révélé les contours qu'entendent dessiner des entreprises d'approvisionnement en électricité, pour des partenariats à long terme. FMV s'efforcera d'intégrer ces attentes, y compris dans le cadre des futurs renouvellements de concessions qui la concernent. Dans la mesure où la révision en cours de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité débouchera sur une ouverture complète du marché de l'électricité, FMV saisira les opportunités qui se présenteront pour développer des marchés de niche et proposer des solutions innovantes, à l'image du financement participatif e-can suisse, lancé en 2017.

Diversifier, innover, dans l'intérêt de notre canton

La digitalisation, la production décentralisée d'électricité et la mobilité électrique sont en marche. FMV a investi beaucoup de temps et de compétences en 2018 pour anticiper et tirer profit de ces changements, se diversifier et innover : des projets sont en cours pour enrichir ses outils de prévision et de gestion de ses portefeuilles, pour déployer des modèles économiques et des prestations de services innovants (commercialisation directe, autoconsommation, etc.), ou encore pour participer à de nouvelles plateformes digitales de commercialisation de son électricité. Par sa prise de participation dans evpass SA – réseau national de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques – FMV confirme également sa volonté de déployer ses activités à un niveau national. Cette ambition sert les intérêts de la force hydraulique valaisanne et elle contribue, in fine, au développement économique de notre canton.

Remerciements

Au nom de l'équipe de Direction, je remercie le Conseil d'administration de son soutien permanent. J'exprime également ma reconnaissance à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement élevé tout au long de l'année 2018.

Paul Michellod, Directeur général



“

Notre défi pour l'avenir,
c'est de mettre en
œuvre une nouvelle
stratégie IT qui
répondre aux évolutions
technologiques de
l'information.



Nom: **Curdy**
Prénom: **Léonard**
Age: **45 ans**
Fonction: **responsable Informatique et
Infrastructures, département Finances,
Informatique et Infrastructures**



Le train de la digitalisation est en marche.

Léonard Curdy, responsable Informatique et Infrastructures, détaille le projet de nouvelle stratégie IT «FMV 2.0-2.0».

Quel est l'objectif de votre nouvelle stratégie IT ?

Le projet «FMV 2.0-2.0» vise à améliorer notre efficacité et nos capacités de pilotage. Il doit aussi nous permettre d'intégrer plus rapidement les avancées des technologies de l'information.

Quels sont les enjeux pour FMV ?

Le train de la digitalisation est en marche. Nous nous devons d'anticiper les changements qui arrivent. Cela implique une mise à niveau non seulement des processus, mais aussi de la culture d'entreprise. De plus, pour parer à la pression sur les prix de l'électricité et préserver ses marges, FMV doit améliorer son efficacité.

En quoi consistent vos initiatives ?

La digitalisation concerne plusieurs axes : la dématérialisation, la disponibilité et la maîtrise des flux de données, la modernisation du programme de gestion d'entreprise, ou encore l'amélioration de la maturité des processus de gestion de projet et de gestion des systèmes d'information.

Quels sont pour vous les principaux défis ?

Ces initiatives sont un investissement important. Chaque collaborateur est concerné directement. Nous devons mener à bien de nombreux projets en parallèle et cela nécessite une approche transverse. Nous avons donc mis en place une structure qui permet d'améliorer les collaborations entre le service informatique et les métiers que nous voulons intégrer plus fortement, afin de profiter des synergies possibles.

Et du point de vue purement technique ?

Avec la digitalisation, on assiste à une multiplication des applications qui doivent coexister – dans et en dehors de l'entreprise – et communiquer entre elles. C'est pourquoi nous avons intégré dans l'architecture un «bus d'entreprise», qui assure une communication homogène entre les différentes applications et socles technologiques.



« Nous visons à fournir un service durable, fiable et flexible pour faire face aux changements. »

Léonard Curdy,

responsable Informatique et Infrastructures,
département Finances, Informatique et Infrastructures

Quels enseignements avez-vous tirés de ce projet ?

Jusqu'ici, le service informatique était opérationnel et son rôle consistait essentiellement à offrir des outils informatiques performants. Aujourd'hui, nous devons gérer des projets, amener de la valeur et faire des propositions. Cela nous a donné l'opportunité de prendre des responsabilités, mais une augmentation de la maturité des processus IT a été nécessaire.

Quels autres projets avez-vous ?

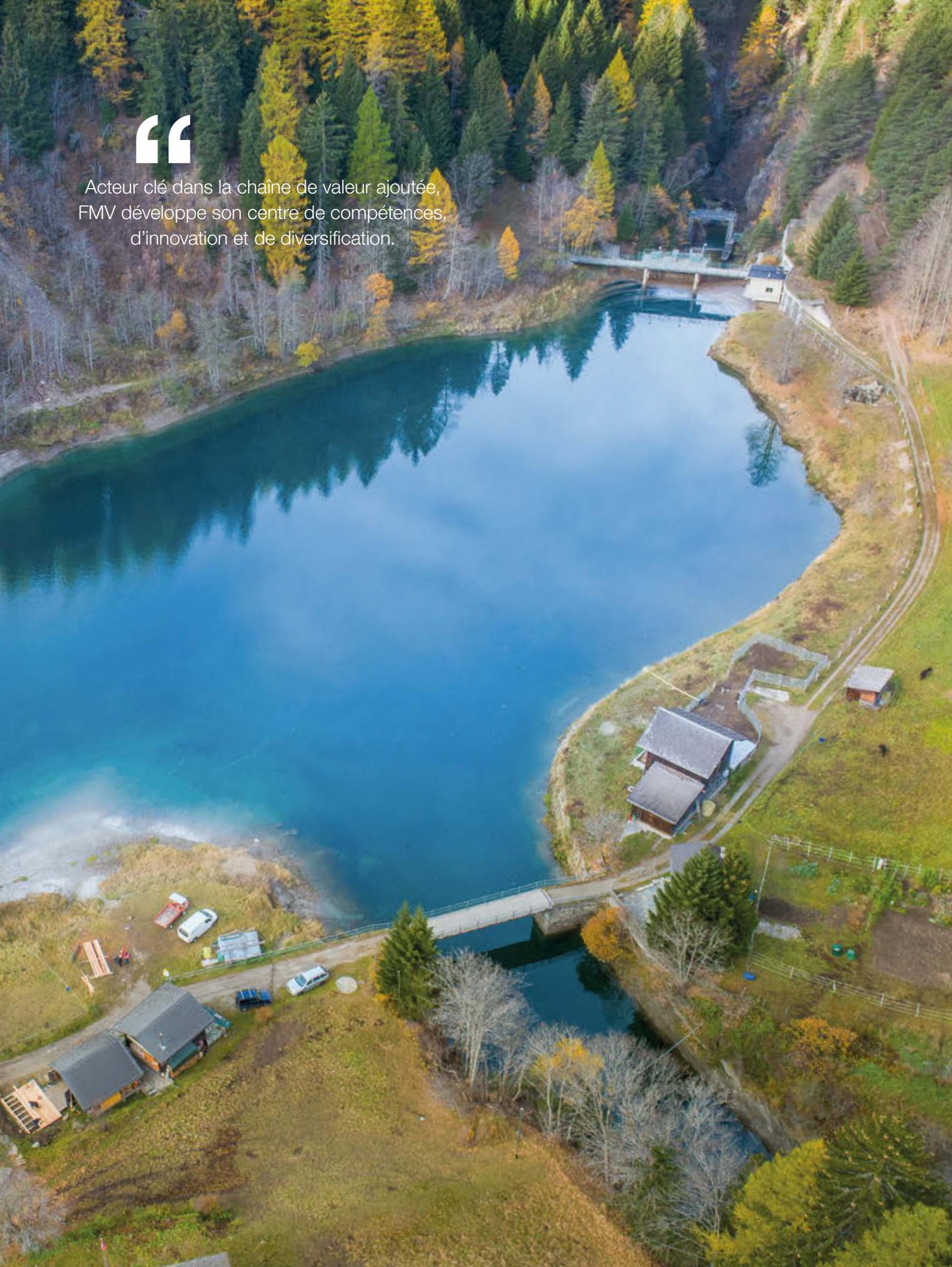
Nous avons déjà beaucoup à faire avec le projet «FMV 2.0-2.0» qui nous occupera jusqu'en 2020. Ensuite, il devrait y avoir une courte phase de consolidation. L'amélioration de la sécurité des systèmes de l'entreprise est aussi un point très important qui nous occupe sur le long terme. A l'avenir, les développements réglementaires, l'orientation du marché et la maturité des technologies telles que l'Internet des objets (IoT), la *blockchain* et l'intelligence artificielle influenceront nos axes de développement technologique. Nous visons à fournir un service durable, fiable et flexible pour faire face aux changements.



FMV EN 2018



Acteur clé dans la chaîne de valeur ajoutée, FMV développe son centre de compétences, d'innovation et de diversification.



VISION, MISSION, VALEURS

FMV est un acteur clé en Valais en matière de production hydroélectrique, de distribution suprarégionale et de commerce d'électricité. Ses ambitions sont légitimées par la Stratégie énergétique 2050 et par les responsabilités que lui confie la Stratégie forces hydrauliques du canton du Valais.

VISION

FMV entend devenir leader en Valais dans ses domaines d'activités: la production hydroélectrique, la gestion des réseaux électriques suprarégionaux et le commerce d'électricité.

Acteur clé dans la chaîne de valeur ajoutée de la branche électrique, FMV développe son centre de compétences, d'innovation et de diversification, au service des collectivités publiques valaisannes et des acteurs de la branche.

Ce faisant, FMV est un acteur reconnu au niveau national dans la production et la commercialisation de l'électricité valaisanne, 100 % indigène, propre et renouvelable. Elle contribue activement à réaliser les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

MISSION

La Loi cantonale sur les Forces Motrices Valaisannes donne pour mission à FMV de contribuer à valoriser le patrimoine hydraulique des collectivités publiques valaisannes et à approvisionner le canton en électricité, au profit d'un développement harmonieux de son économie.

FMV assume cette mission en gérant ses aménagements hydroélectriques propres et en réalisant des projets d'envergure dans la production hydroélectrique et dans les réseaux HT, pour son propre compte ou pour celui de ses partenaires. La sécurité d'approvisionnement du canton figure au centre de ses préoccupations.

Grâce à ses compétences dans le négoce et dans la gestion des risques, FMV valorise sa production sur les marchés nationaux et internationaux. Elle développe en permanence des prestations de services énergétiques de pointe en faveur de ses clients et des partenaires de la branche, notamment au travers de la gestion du Groupe-bilan Valais.

FMV se prépare également à reprendre les participations revenant au canton du Valais lors des futurs retours de concessions et à soutenir les collectivités valaisannes dans ce processus complexe.

VALEURS

La compétence...

... résulte de la combinaison de solides formations de base, d'une longue expérience du terrain et de savoirs multidisciplinaires;

... se concrétise par la capacité à mener à bien des projets complexes, à innover et à anticiper les changements.

La fiabilité...

... est assurée par des collaborateurs qualifiés, motivés, qui mettent leur savoir en commun;

... garantit une exploitation sûre d'infrastructures essentielles à l'approvisionnement du canton en électricité, notamment grâce au centre de conduite du réseau de Chalais;

... inspire confiance à ses partenaires et à ses clients, ainsi qu'à la branche électrique suisse.

L'esprit entrepreneurial...

... pousse FMV à développer de nouveaux projets et services énergétiques, dans une approche résolument industrielle;

... stimule sa volonté de se diversifier et d'innover, dans l'intérêt des acteurs de la branche et de l'économie du canton du Valais.

La responsabilité...

... incite FMV à mettre en œuvre, à tous les niveaux de l'entreprise, les principes en matière de développement durable, de respect de l'environnement, de responsabilité sociale et d'égalité salariale, de sécurité des personnes et des biens, ou encore de gestion des risques et de management de la qualité.



FAITS MARQUANTS

2018

L'année 2018 a été riche en faits marquants. Les plus importants sont ici synthétisés. Les rapports sectoriels complètent cette présentation.



1^{er} janvier

Nouvelle stratégie IT

Lancement d'un vaste projet de nouvelle stratégie IT. L'objectif est de doter l'entreprise d'outils de gestion performants et de permettre l'intégration de nouvelles applications digitales.



4 mai

Inauguration de la centrale de Bramois

La centrale de Bramois a été entièrement réhabilitée, sous la conduite de FMV. Les Forces Motrices de la Borgne – dont FMV est actionnaire à hauteur de 20% – disposent d'une usine performante permettant de couvrir les besoins en électricité d'environ 18 000 ménages.



18 juin

Participation dans evpass SA

Prise de participation, aux côtés de Green Motion SA, dans la société evpass SA qui développe un réseau national de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. FMV s'engage ainsi activement dans la promotion de la mobilité douce. En décembre 2018, la société cantonale argovienne AEW Energie AG a également intégré evpass SA qui conforte ainsi son rôle de leader national.





31 décembre

Production supérieure à la moyenne multiannuelle

La production annuelle 2018 s'élève à 1073 GWh. Elle est supérieure de 5% à la moyenne multiannuelle. Ce résultat positif s'explique, outre la mise en service de Gletsch-Oberwald, par des conditions climatiques et hydrologiques favorables et par une disponibilité élevée du parc de production.



18 décembre

Partenariat avec HYDRO Exploitation en matière d'autoconsommation

En 2018, HYDRO Exploitation a décidé d'équiper ses toitures de 1800 m² de panneaux photovoltaïques. FMV lui livrera l'énergie nécessaire pour couvrir ses besoins résiduels en électricité. Il s'agit du premier partenariat conclu par FMV conformément au modèle dit « d'autoconsommation » introduit par la Stratégie énergétique 2050.



17 octobre

Ouverture de la consultation sur la révision de la LApEI

Le projet de révision de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité prévoit en particulier l'ouverture complète du marché. Sur le principe, FMV est favorable à cette modification.



22 novembre

Renouvellement du partenariat avec les Services Industriels de Genève

FMV fournit les SIG en hydroélectricité depuis 2004. En automne 2018, ce partenariat historique a été renouvelé pour une durée de cinq ans. Ce contrat couvre près du quart de la production de FMV.



30 août

Inauguration de Gletsch-Oberwald

Gletsch-Oberwald est le premier aménagement hydroélectrique que FMV réalise sous sa propre responsabilité en tant que maître d'ouvrage unique. Avec une puissance de 14 MW, la centrale, entièrement souterraine, couvre la consommation d'environ 9000 ménages.

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



“

Notre avenir est dans la digitalisation qui nous permettra de nous adapter aux besoins futurs.



Nom: **Moix**
Prénom: **Frédéric**
Age: **43 ans**
Fonction: **gestionnaire de portefeuille et optimisations, département GeCom**



La digitalisation fournit des outils qui libèrent les collaborateurs des tâches répétitives et crée ainsi de la valeur ajoutée.

Frédéric Moix décrit le projet VPP (*Virtual Power Plant*), un processus de digitalisation et d'optimisation qui permettra à FMV d'augmenter sa compétitivité sur le marché par la valorisation de son parc de production.

Quelle est l'utilité de la digitalisation ?

Elle est indispensable au vu de la volatilité des marchés et afin d'augmenter notre compétitivité. Elle permet d'automatiser et d'informatiser les processus, et aussi d'y intégrer de l'intelligence artificielle comme des algorithmes prédictifs. Notre projet VPP fournit des outils qui libèrent les collaboratrices et collaborateurs des tâches répétitives et créent ainsi de la valeur ajoutée.

Concrètement, en quoi consiste le projet VPP ?

Il renferme trois sous-projets. Le premier vise à modéliser notre portefeuille de production. Son objectif est d'optimiser le rendement financier des aménagements en permettant de décider à quel moment, en fonction d'un prix de marché, la production d'une installation sera enclenchée. Il permettra également la simulation de projets hydro-électriques futurs, afin d'évaluer la pertinence d'un investissement dans un environnement de marché donné. Ce système permettra d'autre part à FMV de faire face à deux importants défis : il l'aidera à gérer au mieux la production de la centrale de Nant de Drance quand elle sera en service et, d'autre part, à calculer la valorisation des ouvrages concernés par un retour de concessions.

Sur quoi portent les deux autres sous-projets ?

L'un d'eux consiste à acquérir un système de trading automatique. Il nous permettra de valoriser la flexibilité de notre production, soit pour saisir des opportunités sur le marché *Intraday* – qui permet aux acteurs de la bourse de l'électricité de négocier les prix d'achat et de vente durant la journée en cours –, soit pour compenser les écarts d'ajustement au sein du Groupe-bilan Valais.



« Ce projet est pluridisciplinaire et implique tous les départements de FMV. »

Frédéric Moix,
gestionnaire de portefeuille et optimisations,
département GeCom

C'est-à-dire ?

Avant la mise en bourse, nous devons faire quotidiennement des prévisions de production et de consommation pour le lendemain. Si, pour une raison ou une autre, ces prévisions ne correspondent pas à la situation réelle, Swissgrid nous vend ou nous achète de l'électricité, mais cela s'accompagne de pénalités. Quant au troisième sous-projet, il concerne le développement d'une application qui vise à commander directement et de manière automatisée les aménagements dont nous sommes responsables, afin de répartir au mieux notre puissance de réglage et notre flexibilité.

Quels sont les enseignements de ce projet ?

C'est un travail pluridisciplinaire qui implique tous les départements de FMV. Il demande aux personnes concernées d'analyser leurs processus de travail et de connaître les autres métiers, ce qui est enrichissant. Le système global que nous mettons en place s'intègre à notre travail quotidien et impacte dès maintenant l'organisation interne de certains services de FMV.

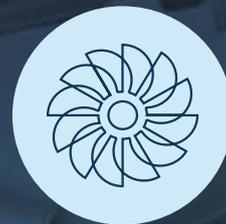
Avez-vous d'autres projets ?

La mise en place de ces trois sous-projets va nous occuper pendant près de deux ans. Ensuite, nous continuerons sur cette voie. FMV disposera ainsi d'outils nécessaires à sa gestion qu'elle pourra aussi proposer comme services à ses clients.



ACTIVITÉS

La production hydroélectrique de FMV en chiffres



26
centrales hydroélectriques



Production annuelle
d'environ
1 TWh



Les besoins de
225 000
ménages (base 4500 kWh/an)



50 %
de la production
hydroélectrique valaisanne
en mains valaisannes

30 %
de la consommation valaisanne

10 %
de la production
hydroélectrique valaisanne

La production hydroélectrique constitue le cœur de l'activité de FMV. L'année 2018 a été très favorable, avec une production supérieure à la moyenne et la mise en service de nouvelles installations.



FMV mène plusieurs projets en vue d'optimiser son portefeuille.

Production

FMV a pour mission de valoriser le patrimoine hydroélectrique des collectivités publiques valaisannes, en particulier le potentiel du Rhône. Elle le fait au travers de son propre parc de production et de participations dans des installations détenues avec d'autres acteurs de la branche.

Durant l'année 2018, 1073 GWh ont été produits. Ce résultat, supérieur de 5 % à la moyenne des dix dernières années, s'explique par la mise en service de l'aménagement Gletsch-Oberwald, ainsi que par une très bonne disponibilité des aménagements et par des conditions climatiques et hydrologiques favorables.

Des réalisations concrètes

L'année 2018 marque l'achèvement de deux réalisations importantes :

L'aménagement de Gletsch-Oberwald a été inauguré le 30 août 2018. Il s'agit du premier aménagement que FMV réalise pour son propre compte et sous sa seule responsabilité. D'une puissance de 14 MW, la centrale entièrement enterrée produit annuellement 41 GWh, soit la consommation d'environ 9000 ménages.

Mise en service en 1915, la centrale de Bramois a été entièrement réhabilitée et inaugurée le 4 mai 2018. Cette nouvelle centrale permettra aux Forces Motrices de la Borgne, dont FMV est actionnaire à hauteur de 20 %, de produire en moyenne 85 GWh par année.

Des projets pour développer le portefeuille

Ce premier cycle de réalisations ne constitue qu'une étape dans le développement de la production de la société. En témoignent les autres projets que FMV mène en vue d'optimiser son portefeuille.

Nant de Drance

Porté par les partenaires Alpiq (39 %), CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %), le projet de Nant de Drance consiste en la construction d'une centrale de pompage-turbinage entre les barrages du Vieux-Emosson et d'Emosson. Avec une puissance de 900 MW et une capacité de régulation de 1800 MW, Nant de Drance comptera parmi les plus puissantes centrales en Europe. Elle offrira à FMV une flexibilité essentielle à l'amélioration de son portefeuille de production. L'année 2018 a été consacrée à la poursuite des travaux de raccordements au réseau THT et du montage des installations électromécaniques. La mise en service se fera progressivement à partir de la fin de l'année 2019.

Massongex-Bex-Rhône

FMV (50 %) et ses partenaires, Romande Energie (33 $\frac{1}{3}$ %) et les Services industriels de Lausanne (16 $\frac{2}{3}$ %), projettent la construction d'un nouvel aménagement au fil de l'eau sur le Rhône, à hauteur de Massongex-Bex. La production annuelle de cet aménagement reconnu d'importance nationale est estimée à 75 GWh.

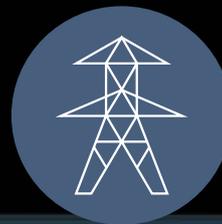
Les demandes de concession ont été déposées en novembre 2016. L'année 2018 a été consacrée à la réalisation d'études environnementales complémentaires. Les décisions d'octroi des concessions sont attendues pour la fin de l'année 2019.

Chippis-Rhône

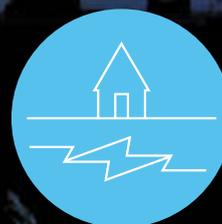
Centenaire, l'aménagement de Chippis-Rhône valorise la force hydraulique du Rhône entre La Souste et Chippis. Sa production annuelle s'élève à 220 GWh. Reconnu d'importance nationale, cet aménagement revêt une dimension stratégique, puisqu'il assure près du quart de la production annuelle de FMV.

En 2014, le canton du Valais a octroyé une concession à FMV pour exploiter ce potentiel hydraulique. Suite à différents recours, le Tribunal fédéral a partiellement renvoyé ce dossier aux autorités cantonales. Des négociations avec les organisations environnementales ont été menées en 2018 en vue de parvenir à un consensus compatible avec les exigences légales. De nombreuses études ont également été menées, afin de préciser le périmètre et les objectifs de mesures de compensation qui seront réalisées une fois la concession en force.

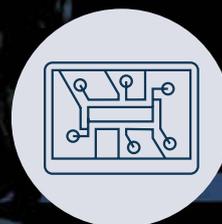
La distribution suprarégionale d'électricité de FMV en chiffres



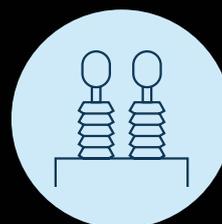
309 km
de lignes aériennes
65 kV



38 km
de câbles souterrains
65 kV



1
centre de conduite du réseau
65 kV



5
postes de transformation
220/65 kV

40
postes de transformation
65 kV

20
postes de transformation
16 kV/MT

DISTRIBUTION SUPRARÉGIONALE

Via ses sociétés-filles, FMV gère une part importante du réseau électrique suprarégional valaisan. Des investissements conséquents sont réalisés chaque année pour garantir sa fiabilité et la sécurité d’approvisionnement du canton.

Les sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid gèrent une grande partie des réseaux valaisans de distribution suprarégionale à haute tension (HT 65 kV). Le personnel de FMV se charge de la gestion administrative, de l’entretien, de la maintenance et du renforcement de ces réseaux, traits d’union entre les lignes THT de Swissgrid et celles des distributeurs régionaux d’électricité. FMV fournit également des prestations de services sur les réseaux amont et aval, à la demande de leurs propriétaires.

Grâce à son centre de conduite du réseau de Chalais (NLC), FMV contribue de façon déterminante à la sécurité d’approvisionnement du canton en électricité. Opérationnel 24h/24 et 365j/365, le NLC surveille et manœuvre une très grande partie du réseau valaisan HT. Ce centre assure ainsi en permanence l’équilibre indispensable entre la consommation et l’injection d’électricité à ce niveau de tension.

Faits marquants 2018

Durant l’année 2018, FMV a poursuivi ses discussions avec les partenaires valaisans afin de récupérer, dans les meilleurs délais, les effets de foisonnement au niveau du réseau HT. Cette situation confirme l’utilité de regrouper à terme l’exploitation de l’ensemble du réseau suprarégional 65 kV valaisan au sein d’une entité unique.



Le NLC contribue de façon déterminante à la sécurité d’approvisionnement du canton en électricité.

L’année sous revue a également été marquée par la réalisation d’investissements importants sur l’ensemble du territoire valaisan. La nouvelle ligne HT 65/16 kV dans la vallée de Saas a été mise en service en septembre 2018. Par ailleurs, deux nouvelles stations 65 kV – celle des Vorziers à Martigny et celle de Glis – l’ont été en fin d’année. Ces projets, dont FMV a assuré la direction, ont été menés dans le respect des délais et des enveloppes budgétaires allouées. Ces installations contribuent à améliorer de façon substantielle la sécurité d’approvisionnement sur l’ensemble du territoire cantonal.

Des investissements conséquents à venir

La fiabilité des réseaux HT exploités par Valgrid et B-Valgrid et la maîtrise des coûts constituent une priorité absolue dans l’intérêt de la population et du tissu économique valaisan. Pour atteindre ces objectifs, de nouveaux projets sont d’ores et déjà planifiés. Une attention toute particulière sera portée à renforcer la sécurité d’approvisionnement de la région monthaysanne. Les investissements prévus sur les dix prochaines années avoisineront les 120 millions de francs, répartis sur l’ensemble des zones de desserte de Valgrid et B-Valgrid.

Spécialisée dans la gestion et la commercialisation de portefeuilles énergétiques, FMV offre ses services aux partenaires valaisans intéressés. Elle étend également son cercle de clients au-delà du Valais et développe de nouveaux outils digitaux destinés à optimiser son portefeuille.

Une gestion énergétique fondée sur la prudence et l'anticipation

FMV commercialise une partie de son portefeuille de façon anticipée, de manière à se prémunir contre d'éventuelles baisses subséquentes des marchés. Elle procède ensuite à une gestion dynamique par des réouvertures partielles, en profitant des opportunités en cas de reprise des prix. Ainsi, alors que la production propre s'est élevée à 1073 GWh en 2018, les mouvements d'énergie ont atteint 4152 GWh. Cette politique a, cette année encore, porté ses fruits, avec un produit des ventes d'électricité conforme aux attentes.

FMV a poursuivi ses efforts en vue de conclure des contrats de fourniture d'électricité à long terme à un prix équitable. Ces démarches se sont notamment traduites par le renouvellement du partenariat avec les Services Industriels de Genève. Ce contrat permet à FMV de couvrir plus du quart de sa production annuelle et de réduire son exposition aux marchés.

Un prestataire au service de ses partenaires

FMV offre à ses partenaires des prestations de gestion énergétique adaptées à leurs besoins. Ce faisant, elle peut optimiser le portefeuille sous gestion et lui permettre d'atteindre une taille critique adéquate. Les mandats de gestion pour le compte de distributeurs valaisans d'électricité (ESR, Siesa, Sinergy, SED2 Monthey), de communes disposant de productions propres (Villes de Sion et de Sierre, communes du Val d'Hérens et d'Anniviers), ou encore d'entreprises industrielles (Cimo, Djeva), se sont poursuivis en 2018. Ces collaborations ont pleinement satisfait toutes les parties.



Les nouvelles technologies permettront, à terme, d'optimiser les productions et de mieux rentabiliser les installations.

Un Groupe-bilan Valais efficace

Le Groupe-bilan Valais, créé sous l'égide de FMV afin d'apporter aux clients de meilleures prestations à des prix concurrentiels, a poursuivi son activité en 2018. Il englobe environ 40% de la production hydroélectrique en mains valaisannes, ce qui correspond à presque 50% de la consommation du canton.

Diversifier, anticiper, digitaliser

Le monde de l'énergie change, avec notamment une augmentation rapide des productions décentralisées et leur gestion intelligente au moyen d'outils digitaux. Ces profondes mutations impactent l'ensemble de l'entreprise, en particulier le département Gestion et Commercialisation qui s'est impliqué tout au long de l'année pour les anticiper.

Des partenariats se mettent en place dans le cadre des nouvelles communautés d'autoconsommateurs, FMV étant en mesure de leur fournir les compléments d'électricité dont elles ont besoin. La collaboration initiée avec HYDRO Exploitation lors de la mise en service de sa nouvelle centrale photovoltaïque constitue le premier exemple d'un modèle d'affaires que FMV entend développer.

De nouveaux processus sont également en cours de développement, notamment en vue d'une gestion virtuelle des aménagements de production au moyen d'outils digitaux. Ces nouvelles technologies permettront, à terme, d'optimiser les productions et de mieux les valoriser.

SERVICES SUPPORT, GESTION DES RISQUES

FMV accorde une priorité absolue à la sécurité des personnes et des biens. FMV se doit également de disposer de services de support performants, qui interviennent aussi comme des prestataires de services pour ses partenaires et sociétés-filles.

Services support

Les services de support englobent les Finances, l'Informatique et les Infrastructures, la Gestion administrative, l'Unité juridique et celle des Ressources humaines, ainsi que la Communication. Ces services transverses assument des fonctions essentielles, compte tenu de la stratégie de croissance adoptée par FMV et de ses participations multiples dans des sociétés-filles.

Ces unités fournissent également des prestations de services à des sociétés-filles et à d'autres partenaires, que ce soit en matière de gestion administrative ou financière, ou encore de conseil dans les domaines juridique ou informatique. FMV a pour ambition de développer ces compétences et de les valoriser plus activement à l'avenir.

L'année 2018 a été consacrée au lancement d'un projet de refonte complète de la stratégie des systèmes d'information, en vue d'anticiper la transition vers la digitalisation et l'internet des objets. Ce projet stratégique se poursuivra tout au long de l'année 2020.

Sécurité, gestion des risques

La santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour FMV. Des directives claires définissent les responsabilités à tous les échelons de l'entreprise, ainsi que les standards en matière d'organisation du travail et de prévention des accidents. Des audits sont réalisés pour vérifier le respect des règles établies, et des plans d'hygiène et de sécurité sont élaborés pour chaque chantier. Les processus sont régulièrement analysés et mis à jour. L'ensemble de ce dispositif permet à FMV d'être certifiée OHSAS 18001.



Un projet de refonte complète de la stratégie des systèmes d'information est en cours, en vue d'anticiper la transition vers la digitalisation.

La même rigueur est de mise pour assurer la sûreté et la fiabilité des installations. Un système performant de contrôles, d'interventions sur sites et d'échanges d'informations avec les entreprises mandatées permet de les garantir.

FMV a confié l'exploitation et la maintenance de ses aménagements à la société HYDRO Exploitation SA, hautement qualifiée dans ce domaine. Cette société a également mis en place des systèmes performants de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité des biens et des personnes.

Les incertitudes liées aux prix sur les marchés de l'électricité, les variations du taux de change EUR/CHF ou encore les conditions météorologiques et hydrologiques sont autant de risques spécifiques aux activités de FMV. Afin de les maîtriser, FMV a développé une politique de gestion de ces risques que le Conseil d'administration examine et réévalue chaque année, avec le soutien de son comité de risque. FMV dispose également d'un système de contrôle interne qui couvre les risques opérationnels et garantit la fiabilité de la comptabilité et des états financiers de l'entreprise. Ces processus de contrôle interne sont testés régulièrement et, au besoin, adaptés.



“

Notre défi pour l'avenir, c'est de disposer d'un portefeuille hydroélectrique fit for the future.



Nom: **Raoul**

Prénom: **Albrecht**

Age: **52 ans**

Fonction: **membre de la Direction,
responsable du département Production**



Gletsch-Oberwald
est le premier
aménagement
entièrement réalisé par
FMV, ce dont nous
pouvons être fiers.

Raoul Albrecht décrit les enjeux de l'aménagement Gletsch-Oberwald et les projets de son département.

L'aménagement Gletsch-Oberwald a été mis en service en janvier 2018. En quoi consiste-t-il ?

Cet aménagement, entièrement enterré, exploite le potentiel énergétique existant du Haut-Rhône. Il produit environ 40 GWh par an.

Quels ont été pour vous les principaux défis ?

La logistique a représenté le principal défi pour les planificateurs et les entrepreneurs. Au cours des sept mois d'hiver, l'accès à Gletsch était bloqué. Et l'espace souterrain était en outre réduit. Pendant les travaux, il a fallu mettre en place une organisation définissant précisément les rôles de chacun : maître d'ouvrage, planificateur, entrepreneurs, fournisseurs, etc. Tout en veillant, et c'est primordial, à la sécurité. Dès le départ, ce projet a nécessité une importante coordination avec des tiers : la commune et ses habitants, ou encore les hôtels et les restaurants. Nous avons pu ainsi élaborer, en concertation avec la commune, le WWF et Pro Natura, un projet qui respecte l'environnement et favorise le développement de l'activité touristique de la région.

Du point de vue énergétique, quels sont les enjeux de cet aménagement ?

La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération se fonde sur trois piliers : la sortie du nucléaire, l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables. L'aménagement Gletsch-Oberwald est en plein accord avec ces deux derniers piliers puisqu'il produit de l'électricité de manière très efficace et qu'il exploite la force hydraulique qui, par nature, est propre, renouvelable et indigène.

Quels enseignements tirez-vous de ce projet ?

C'est le premier aménagement entièrement réalisé par FMV, ce dont nous pouvons être fiers. Cela a permis à l'entreprise de renforcer ses centres de compétences,



« Notre principal défi est de faire en sorte que la force hydraulique soit compatible avec les exigences du futur. »

Raoul Albrecht,

membre de la Direction,
responsable du département Production

notamment en matière de planification à long terme. Le projet s'est étalé sur dix ans, c'est un marathon. Il a donc fallu anticiper et soigner la communication interne et externe. Pour notre équipe, cela a aussi été l'occasion de travailler de manière interdisciplinaire. La construction d'un ouvrage de ce type implique non seulement de régler les questions techniques, mais aussi de collaborer avec les services financiers et juridiques, ainsi qu'avec le département Gestion et Commercialisation et le département Réseaux.

Avez-vous d'autres projets en cours ?

Nous poursuivons les projets en cours dans lesquels FMV est partenaire, notamment celui de Nant de Drance. C'est une centrale de pompage-turbinage qui offre une grande flexibilité de production, ce qui sera essentiel dans le futur. Ensuite, en lien avec la Stratégie énergétique 2050, nous poursuivons le projet Massongex-Bex-Rhône (MBR) et celui portant sur l'aménagement Chippis-Rhône. Les deux demandes de concession ont été déposées.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Pour nous, le principal défi est de faire en sorte que la force hydraulique soit compatible avec les exigences du futur. Il faut qu'elle s'adapte à la stratégie énergétique de la Confédération, aux nouveaux modes de consommation qui vont fondamentalement changer en raison de la progression de l'autoconsommation, ainsi qu'à la pression du marché européen. Nous serons aussi confrontés à de nouvelles contraintes liées au changement climatique et au recul des glaciers. Nous devons nous y préparer, notamment en développant la digitalisation.



FMV EN STRUCTURE

ACTIONNARIAT

Résumé de l'actionariat (Etat au 31.12.2018)

Actions type «A»	Nombre
a) Canton du Valais	1 020 000
Total type «A»	1 020 000

Actions type «B»	Nombre
b) Communes et bourgeoisies	695 950
c) Sociétés régionales de distribution	180 034
d) Autres	80 000
e) Actions propres	24 016
Total type «B»	980 000
Total types «A» et «B»	2 000 000

Liste des actionnaires

Actions type «A»	Nombre	%
a) Canton du Valais	1 020 000	51.000
Total type «A»	1 020 000	51.000

Actions type «B»	Nombre	%
b) Communes et bourgeoisies (Les bourgeoisies sont mentionnées spécialement)		
Anniviers	23 369	1.168
Arbaz	868	0.043
Ardon	5 010	0.251
Ausserberg	833	0.042
Ayent	9 289	0.464
Bagnes	58 315	2.916
Baltschieder	929	0.046
Bellwald	67	0.003
Binn	2 617	0.131
Blatten	520	0.026
Bourg-Saint-Pierre	4 363	0.218
Bovernier	5 822	0.291
Bürchen	1 405	0.070
Chalais	4 357	0.218
Chamoson	3 829	0.191
Champéry	2 962	0.148
Charrat	2 274	0.114
Chermignon : Bourgeoisie	4 970	0.249
Chippis	7 772	0.389
Collombey-Muraz	5 200	0.260
Collombey-Muraz : Bourgeoisie	1 379	0.069
Collonges	1 154	0.058
Conthey	10 895	0.545
Crans-Montana	11 185	0.560
Dorénaz	731	0.037
Eggerberg	408	0.020
Eischoll	793	0.040
Eisten	14 201	0.710
Embd	2 466	0.123
Ernen	4 717	0.236
Evionnaz	200	0.010
Evolène	21 882	1.094
Ferden	2 540	0.127
Fiesch	2 666	0.133
Fieschertal	5 446	0.272
Finhaut	900	0.045
Fully	7 843	0.392
Goms	2 901	0.145

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Grächen	6 847	0.342
Grimisuat	2 448	0.122
Grône	2 353	0.118
Hérémece	16 662	0.833
Icogne	4 162	0.208
Icogne : Bourgeoisie	1 202	0.060
Isérables	1 825	0.091
Kippel	1 078	0.054
Lalden	878	0.044
Lax	687	0.034
Lens	5 606	0.280
Leukerbad	4 695	0.235
Leytron	3 813	0.191
Liddes	5 289	0.264
Martigny	16 999	0.850
Martigny-Combe	5 911	0.296
Massongex	1 629	0.081
Miège	1 187	0.059
Monthey	35 734	1.787
Mont-Noble	4 042	0.202
Naters : Bourgeoisie	2 670	0.134
Nendaz	16 132	0.807
Niedergesteln	601	0.030
Obergoms	3 433	0.172
Orsières	19 193	0.960
Port-Valais	3 486	0.174
Randa	7 693	0.385
Raron	2 466	0.123
Riddes	4 325	0.216
Saas-Almagell	6 122	0.306
Saas-Balen	4 659	0.233
Saas-Fee	6 097	0.305
Saas-Grund	4 459	0.223
Saillon	2 573	0.129
Salgesch	1 974	0.099
Salvan	100	0.005
Savièse	8 764	0.438
Saxon	5 498	0.275
Sembrancher	8 312	0.416
Sierre	28 310	1.416
Sion	57 407	2.871
Stalden	7 637	0.382
Staldenried	3 323	0.166
Saint-Gingolph	1 155	0.058
Saint-Léonard	2 703	0.135
Saint-Martin	8 780	0.439
Saint-Maurice	8 958	0.448
St. Niklaus	21 856	1.093
Täsch	5 244	0.262

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Törbel	1 404	0.070
Trient	1 000	0.050
Troistorrents	8 084	0.404
Unterbäch	1 121	0.056
Val-d'Illicz	2 156	0.108
Venthône	1 238	0.062
Vernayaz	5 898	0.295
Vérossaz	461	0.023
Vétroz	7 107	0.355
Vex	5 929	0.296
Veyras	1 419	0.071
Veysonnaz	760	0.038
Vionnaz	3 175	0.159
Visp	24 130	1.207
Visperterminen	2 337	0.117
Vollèges	3 580	0.179
Vouvry	6 436	0.322
Wiler	889	0.044
Zeneggen	457	0.023
Zwischbergen	3 114	0.156
Zwischbergen : Bourgeoisie	1 200	0.060
Total	695 950	34.797
c) Sociétés régionales de distribution		
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG (EWBN)	87 130	4.357
Elektrizitätswerk Zermatt AG (EWZ)	35 050	1.753
Energiedienste Steg-Hohtenn AG (EDSH)	9 342	0.467
ReLL AG	33 512	1.676
Sinergy Commerce SA	7 500	0.375
Sinergy Infrastructure SA	7 500	0.375
Total	180 034	9.002
d) Autres		
Dépôt de l'Etat du Valais / BCV	80 000	4.000
Total	80 000	4.000
e) Actions propres		
FMV SA	24 016	1.201
Total	24 016	1.201
<hr/>		
Total type «B»	980 000	49.000
<hr/>		
Total types «A» et «B»	2 000 000	100.000

ORGANISATION

Composition du Conseil d'administration en 2018

Le Conseil d'administration de FMV est composé de 11 membres, dont 5 sont désignés par le Conseil d'Etat.

Expiration des mandats
à l'Assemblée générale

<p>1. Jean-Michel Cina, Président * Administrateur de sociétés, Salquenen Président du comité stratégique</p>	2020
<p>2. Damien Métrailler, Vice-président * Directeur de filière et membre de la Direction générale Orif, Evolène Président du comité de risque</p>	2020
<p>3. Renato Kronig, Vice-président * Avocat-notaire, Brigue-Glis Président du comité d'audit</p>	2019
<p>4. Christoph Bürgin Hôtelier, Zermatt Membre du comité stratégique</p>	2021
<p>5. Evelyne Epiney Savioz * Experte en finances et controlling, Sierre Membre du comité d'audit</p>	2019
<p>6. Marc-Henri Favre Maîtrise bancaire, Martigny Membre du comité d'audit</p>	2019
<p>7. Marcel Maurer Ingénieur EPFZ, Sion Membre du comité stratégique</p>	2019
<p>8. Jean-Pierre Morand Avocat d'affaires, Verbier/Genève Membre du comité de risque</p>	2021
<p>9. Olivier Salamin Vice-président de Sierre Membre du comité d'audit</p>	2021
<p>10. Roberto Schmidt * Conseiller d'Etat, Loèche-Ville Membre du comité stratégique</p>	2021
<p>11. Patrick Z'Brun Entrepreneur, Salquenen Membre du comité de risque</p>	2021

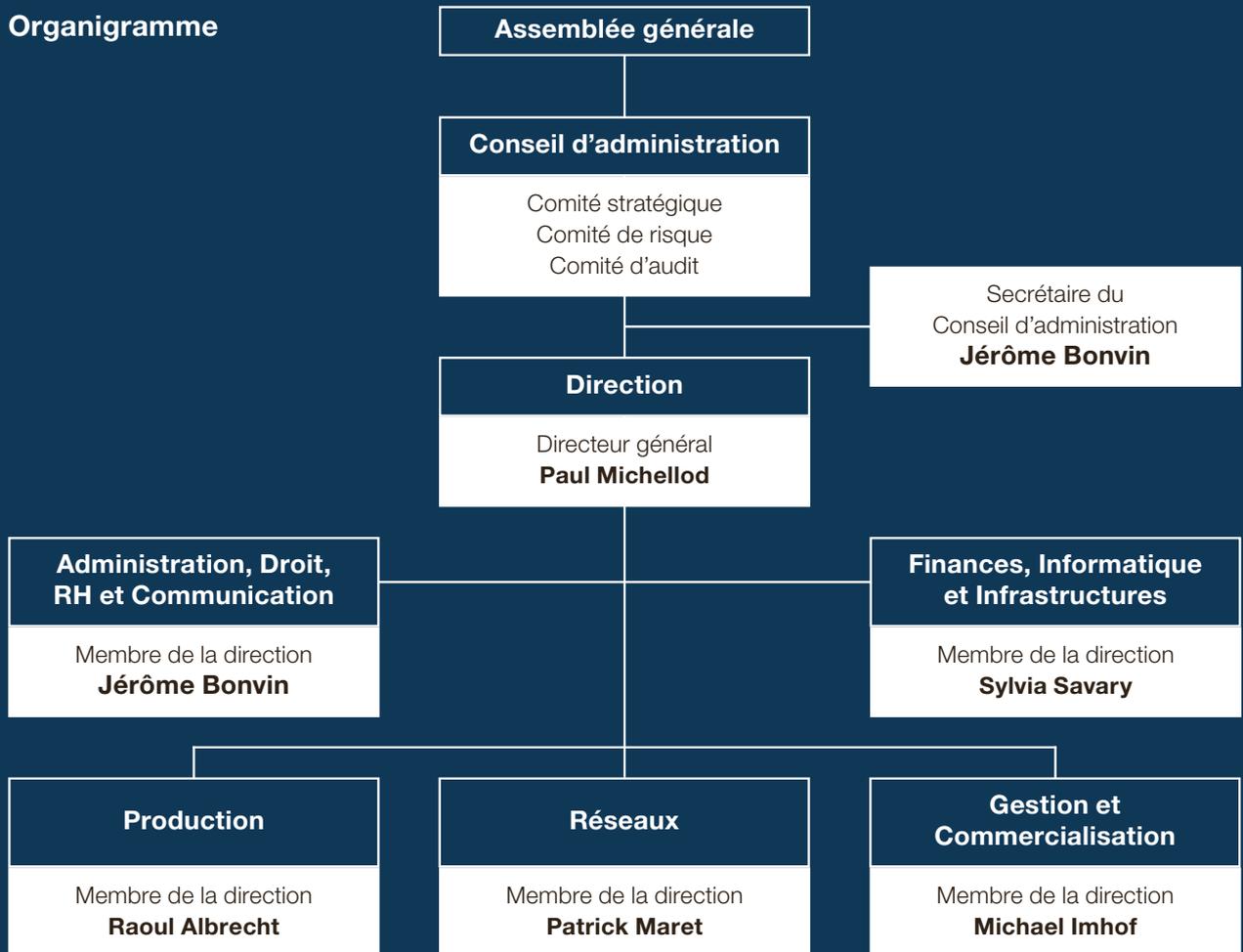
* Administrateurs désignés par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'administration a mis en place trois comités spécialisés permanents :

- 1) le comité stratégique a pour mission l'examen et l'élaboration de la stratégie du Groupe FMV;
- 2) le comité de risque étudie et propose au Conseil d'administration une politique de gestion des risques;
- 3) le comité d'audit analyse et surveille le domaine financier du Groupe FMV.



Organigramme



Composition de la direction en 2018

1. **Paul Michellod**
Directeur général
2. **Raoul Albrecht**
Membre de la Direction,
responsable département Production
3. **Patrick Maret**
Membre de la Direction,
responsable département Réseaux
4. **Michael Imhof**
Membre de la Direction,
responsable département
Gestion et Commercialisation
5. **Jérôme Bonvin**
Membre de la Direction,
responsable département
Administration, Droit, RH et Communication
6. **Sylvia Savary**
Membre de la Direction,
responsable département
Finances, Informatique et Infrastructures



1



2



3



4



5



6

PARTICIPATIONS

PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte  n°

Aménagement Chippis-Rhône

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Chippis
 Bassin versant (apports) Rhône




 220 GWh



11

Aménagement Gletsch-Oberwald

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Oberwald
 Bassin versant (apports) Rhône




 42 GWh



1

Aménagement Pissevache

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Vernayaz
 Bassin versant (apports) La Salanfe




 4.8 GWh



19

Centrale mini-hydraulique Riddes

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Riddes
 Bassin versant (apports) La Fare




 1.1 GWh



15

Rhonerwerke AG

Capital-actions CHF 24 000 000
 Autre actionnaire EnAlpin AG (30 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Ernen, Mörel, Binn
 Bassins versants (apports) Rhône, Binna
 Participations KW Aegina AG (50 %), KW Lötschen AG (50 %),
 KW Gougra SA (27.5 %)




 854 GWh



5

Kraftwerk Merezzenbach AG

Capital-actions CHF 500 000
 Autre actionnaire Elektrizitätswerk Obergoms AG (75 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Moos, Münster-Geschinen
 Bassin versant (apports) Merezzenbach




 9.3 GWh



3

Lizerne et Morge SA

Capital-actions CHF 10 000 000
 Autres actionnaires Commune de Sion (70 %),
 Commune de Sierre (10 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Ardon
 Bassins versants (apports) Lizerne, Morge, Derbonne, Nétage




 150 GWh



14

PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

Forces Motrices de la Borgne SA

Capital-actions	CHF 12 000 000		
Autres actionnaires	Grande Dixence SA (29%), Commune de Saint-Martin (16.12%), Commune d'Hérémence (15.61%), Commune de Vex (9.69%), Commune de Mont-Noble (8.59%), Commune de Sion (0.99%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagements	Bramois, Sauterôt		
Bassins versants (apports)	Borgne, Dixence		



13

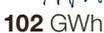
Electra-Massa AG

Capital-actions	CHF 20 000 000		
Autres actionnaires	Alpiq Suisse SA (23.03%), BKW Energie AG (16.12%), IWB (14%), Axpo Power AG (13.81%), Alpiq AG (11.52%), Groupe E SA (10%)		
Activité	Production hydroélectrique par accumulation		
Aménagement	Bitsch		
Bassin versant (apports)	Massa		



6

Compagnie des Forces Motrices d'Orsières SA (FMO)

Capital-actions	CHF 2 000 000		
Autres actionnaires	CIMO SA (58%), Commune de Liddes (16%), Commune d'Orsières (16%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagements	Orsières, Niolet		
Bassins versants (apports)	Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret, Torrent de l'A, Reuse de Saleine		



16

Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS)

Capital-actions	CHF 6 000 000		
Autres actionnaires	Commune d'Orsières (50.10%), Romande Energie Holding SA (20.60%), Commune de Sembrancher (19.30%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagement	Sembrancher		
Bassins versants (apports)	Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret		



17

Kraftwerke Dala AG

Capital-actions	CHF 6 000 000		
Autres actionnaires	Commune d'Inden (39.80%), Commune d'Albinen (22.70%), Commune de Leuk (16.80%), Commune de Varen (8.90%), Commune de Leukerbad (1.80%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagement	Dalaloch, Leuk		
Bassin versant (apports)	Dala		



10

Kraftwerk Täschbach AG

Capital-actions	CHF 2 500 000		
Autres actionnaires	EWZ AG (30%), Bourgeoisie de Täsch (26%), Commune de Täsch (25%), Commune de Randa (9%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagement	Täsch		
Bassin versant (apports)	Täschbach		



8

Blinnenwerk AG

Capital-actions	CHF 1 100 000		
Autres actionnaires	Commune de Goms (42%), Actionnaires privés (17.1%), Axpo Power AG (9.1%), GKW AG (9.1%), EW Goms Holding AG (9.1%), Bourgeoisie de Goms (4.5%)		
Activité	Production hydroélectrique au fil de l'eau		
Aménagement	Wannebode		
Bassin versant (apports)	Blinna		



4

PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte  n°

Forces Motrices de Martigny-Bourg SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autres actionnaires Commune de Bovernier (23.04 %), Commune de Sembrancher (18.72 %), Alpiq Suisse SA (18 %), Commune de Martigny (17.22 %), Commune de Martigny-Combe (15.58 %), Commune de Vollèges (1.64 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Martigny-Bourg
 Bassin versant (apports) Dranse



18

Energie Electrique du Simplon SA (EES)

Capital-actions CHF 8 000 000
 Autres actionnaires Alpiq Suisse SA (80 %), EnAlpin AG (10.8 %), EWBN AG (3.1 %), Alpiq AG (1.9 %), Actionnaires privés (1.5 %)

Activité Production hydroélectrique par accumulation
 Aménagements Gondo, Gabi, Tannuwald
 Bassins versants (apports) Grosswasser, Diveria



7

Nant de Drance SA

Capital-actions CHF 350 000 000
 Autres actionnaires Alpiq AG (39 %), CFF (36 %), Services industriels de Bâle IWB (15 %)

Activité Production hydroélectrique par pompage-turbinage
 Aménagement Nant de Drance
 Bassin versant (apports) Nant de Drance
 Puissance installée 900 MW



20

EOS Holding SA

Capital-actions CHF 324 000 000
 Autres actionnaires Romande Energie SA (29.7 %), Groupe E (23.1 %), Ville de Lausanne (20.7 %), SIG – Services industriels de Genève (20.4 %)

Activités Gestion participation dans Alpiq
 Nouvelles énergies renouvelables



Valpellets SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autre actionnaire Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO; 50 %)

Activité Production et commercialisation de granulés de bois (pellets)
 Installation 1 centre de production basé sur le site industriel de l'UTO (Uvrier)
 Production annuelle 11 124 tonnes de pellets



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV (%)

B-Valgrid SA

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires SEIC SA (15 %), Sinergy Infrastructure SA (8 %), Sogesa SA (8 %), Romande Energie Holding SA (8 %), Commune de Fully (3 %)

Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
 Zone de desserte Bas-Valais (entre Saint-Triphon et Siviez)



Valgrid AG

Capital-actions CHF 20 000 000
 Autres actionnaires EnAlpin AG (35 %), EVWR AG (5.15 %), EWBN AG (4.12 %), EWZ AG (2.06 %), ReLL AG (2.06 %), EWO AG (0.51 %), EW Goms Holding AG (0.10 %)

Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
 Zone de desserte Haut-Valais (entre Chippis et Ulrichen)



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV 

Swissgrid AG

Capital-actions CHF 318 141 670
Autres actionnaires BKW Netzbeteiligung AG (36.3 %), Axpo (groupe) (31.6 %), EWZ (8.8 %), SIRESO SA (5.3 %), CKW AG (4.2 %), autres (12.7 %)
Activité Réseau électrique suisse à très haute tension (THT)
Zone de desserte Suisse

 1.1 %

SIRESO SA

Capital-actions CHF 54 895 354
Autres actionnaires CPEV (30.21 %), CPCL (6.04 %), CIP (7.69 %), CPPEF (5.07 %), RP (30.21 %), ECA (2.75 %), EOSH (3.12 %), Groupe E (3.12 %), REH (3.12 %), esr (0.55 %), SIE (0.68 %), Viteos (0.68 %), SIG (3.12 %), ENERDIS (0.55 %)
Activité Société d'investissement pour l'acquisition d'actions de la société Swissgrid

 3.12 %

SEIC Service Electrique Intercommunal SA

Capital-actions CHF 13 687 000
Autres actionnaires Communes desservies (80 %)
Activité Distribution électrique
Zone de desserte Communes: Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Iséables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz

 20 %

EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG

Capital-actions CHF 2 200 000
Autres actionnaires Communes (50 %), Privés (49 %)
Activité Distribution régionale d'électricité 16 kV moyenne tension (MT) et production hydroélectrique
Zone de desserte Haut-Valais (Brig – Rarogne oriental – Conches)

 1 %

EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS ET DIVERS

Participation FMV 

HYDRO Exploitation SA

Capital-actions CHF 13 000 000
Autres actionnaires Grande Dixence SA (35 %), Alpiq Suisse SA (26.2 %), Romande Energie Holding SA (7.6 %), FM Gougra SA (5 %)
Activité Centre de compétences en prestations de services (exploitation et maintenance d'aménagements hydroélectriques)

 26.2 %

evpass SA

Capital-actions CHF 8 900 000
Autres actionnaires Green Motion SA (33.34 %), AEW Energie AG (33.33 %)
Activités Exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

 33.33 %

Crans-Montana Energies SA

Capital-actions CHF 1 000 000
Autres actionnaires Commune de Crans-Montana (35.2 %), Commune de Lens (14.8 %), Commune d'Icogne (1 %), Association forestière de la Louable Contrée (10 %), Association forestière de la Noble Contrée (6 %), SOGAVAL SA (23 %)
Activités Production d'énergie thermique et électrique, distribution de chaleur à distance

 10 %

Hydro-Rhône SA

Capital-actions CHF 100 000
Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %

Alp-Hydro SA

Capital-actions CHF 100 000
Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %



“

Notre défi pour l'avenir, c'est de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité du Valais.



Nom: **Theler**

Prénom: **Anton**

Age: **55 ans**

Fonction: **chef de projet, département Réseaux**

“

La nouvelle ligne de 65 kV est essentielle pour assurer la sécurité de l’approvisionnement en électricité de la vallée de Saas.



« Dès le début du projet, nous avons régulièrement informé les communes concernées et les propriétaires. »

Anton Theler,

chef de projet, département Réseaux

Anton Theler a été le chef de projet de construction de la ligne haute tension (HT) de la vallée de Saas. Il est très satisfait du déroulement de ce chantier important.

Décrivez-nous cette nouvelle ligne électrique...

Cette ligne HT de 65/16 kV se situe dans la vallée de Saas, entre Ackersand et Saas-Balen. Sa longueur totale est de 10.7 km. Il s’agit d’une ligne aérienne, sauf les 2.5 premiers kilomètres qui sont enterrés. La mise en service a eu lieu fin septembre 2018. Il y a encore de petits ajustements à faire sur les lignes 16 kV qui alimentent les communes. Il reste aussi à démonter l’ancienne ligne et à remettre les lieux en état.

Pourquoi était-il important de la construire ?

Cette ligne est essentielle pour assurer la sécurité de l’approvisionnement en électricité de la vallée de Saas et de ses stations touristiques. L’ancienne ligne électrique avait été construite dans les années 1950. Elle passait sur de longs tronçons de forêts, ce qui entraînait régulièrement des déclenchements lors de tempêtes ou de chutes de neige. Il fallait donc la remplacer. En outre, cette nouvelle ligne sera plus fiable, car les pylônes sont espacés de 200 à 300 mètres contre 40 mètres auparavant.

Quels ont été les principaux défis techniques ?

L’opération la plus délicate a été la construction des fondations pour les pylônes en raison de la topographie difficile. Cela nous a pris un an. Ensuite, il y a eu le montage : nous avons posé les mâts tubulaires en acier et nous les avons bétonnés avant de tirer les câbles. Un autre grand défi était de trouver des places d’installation de chantier qui sont rares dans cette vallée très étroite.

Quel a été votre rôle en tant que chef de projet ?

Je me suis occupé de la demande d’autorisation de construire. Avant de la déposer, nous avons soumis notre projet à tous les services concernés du canton.

Nous avons tenu compte des modifications qu’on nous avait suggérées et après il n’y a pas eu de problème. Il n’y a pas eu non plus d’opposition car, dès le début du projet, nous avons informé régulièrement les communes concernées et les nombreux propriétaires de parcelles. Puis, pendant les travaux, j’ai assuré la coordination entre les diverses entreprises qui ont participé au chantier, la plupart ayant été sélectionnées dans le cadre de procédures de marchés publics.

Etes-vous souvent allé sur le terrain ?

Une fois le tracé de la ligne arrêté, j’ai accompagné les forestiers pendant une semaine pour marquer les arbres – nous avons dû couper et évacuer 1500 mètres cube de bois ! Comme je suis un ancien monteur de ligne, je suis aussi allé moi-même repérer les meilleurs emplacements pour poser les 51 pylônes.

Qu’est-ce que ce projet vous a apporté ?

Je suis très heureux d’avoir pu le mener à bien et je suis très reconnaissant à FMV de m’avoir confié un projet d’une telle importance. En outre, je suis très satisfait qu’il n’y ait pas eu d’accident.

Quels sont vos prochains projets ?

Nous devons enterrer la ligne HT Bramois-Uvrier qui évacue la production de la centrale de Bramois. Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, nous allons déplacer un pylône à Martigny. Nous avons ainsi plusieurs projets à mener à bien.



FMV EN CHIFFRES

COMPTES ANNUELS DE FMV SA, SION

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat

L'exercice 2018 de FMV SA se solde par un bénéfice net de CHF 2 219 344.

Proposition du Conseil d'administration

Le bénéfice au bilan s'établit comme suit au 31.12.2018:

Report au début de l'exercice	CHF	2 838 713
Bénéfice de l'exercice	CHF	2 219 344
Total	CHF	5 058 057

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit:

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	—
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	CHF	—
Dividende de 2% sur le capital-actions nominal (*)	CHF	1 983 989
Report à compte nouveau	CHF	3 074 068
Total	CHF	5 058 057

(*) Le dividende proposé est réparti comme suit:

CHF 1.32 par action nominative privilégiée A, soit	CHF	1 346 667
CHF 0.67 par action nominative ordinaire B, soit	CHF	653 333
Dividende retenu sur actions propres (art. 659a al. 1 CO)	CHF	- 16 011
Total	CHF	1 983 989

COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	Notes	2018	2017
Ventes et échanges d'énergie	1	208 098 602	171 202 235
Autres produits d'exploitation		14 269 963	12 102 913
Prestations activées		910 515	883 326
Produits d'exploitation		223 279 080	184 188 474
Achats et échanges d'énergie		- 179 435 322	- 148 323 134
Frais de personnel		- 13 211 652	- 12 705 475
Autres charges d'exploitation		- 18 499 575	- 13 877 974
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		12 132 531	9 281 891
Amortissements et corrections de valeur		- 4 574 574	- 3 510 886
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		7 557 957	5 771 005
Dividendes		2 021 991	1 535 950
Produits financiers		1 000 367	985 499
Charges financières		- 3 160 971	- 3 255 091
Résultat opérationnel		7 419 344	5 037 363
Charges extraordinaires	2	- 4 000 000	- 1 500 000
Résultat extraordinaire		- 4 000 000	- 1 500 000
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		3 419 344	3 537 363
Impôts sur le bénéfice	3	- 1 200 000	- 300 000
Résultat de l'exercice		2 219 344	3 237 363

BILAN – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Notes	31.12.2018		31.12.2017
Actif circulant				
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	4	117 074 893		144 377 743
Créances sur ventes et prestations				
envers des tiers		12 897 709	14 463 913	
envers des sociétés du Groupe		3 831 343	16 729 052	16 998 138
Autres créances à court terme	5			
envers des tiers		1 288 217	577 618	
envers des sociétés du Groupe		30 766	1 318 983	30 766
Prêts à court terme	6			
à des tiers		1 850 761	3 773 417	
à des sociétés du Groupe		39 100 000	40 950 761	29 525 000
Stocks			361 144	376 729
Instruments dérivés	7		7 425 462	6 414 403
Actifs de régularisation	8		6 668 751	8 153 868
Total de l'actif circulant		190 529 046		210 227 682
Actif immobilisé				
Immobilisations financières	9			
Prêts à des tiers		46 628 354	11 352 834	
Prêts aux sociétés du Groupe		4 000 000	50 628 354	18 100 000
Participations			124 094 868	116 423 617
Immobilisations corporelles			131 435 739	129 719 173
Total de l'actif immobilisé		306 158 961		275 595 624
ACTIF		496 688 007		485 823 306

BILAN – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Notes	31.12.2018		31.12.2017	
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes sur achats et prestations					
envers des tiers		20 693 025		22 956 240	
envers des sociétés du Groupe		2 085 850	22 778 875	700 236	23 656 476
Dettes à court terme portant intérêt	10		–		–
Autres dettes à court terme			–		–
Passifs de régularisation			54 609 504		46 110 562
Total des capitaux étrangers à court terme			77 388 379		69 767 038
Capitaux étrangers à long terme					
Dettes à long terme portant intérêt	10		–		–
Provisions					
Risques ouverture du marché	11	15 000 000		15 000 000	
Risques énergétiques	12	152 282 184		148 282 184	
Retours de concessions	13	103 290 432	270 572 616	103 290 432	266 572 616
Total des capitaux étrangers à long terme			270 572 616		266 572 616
Capitaux propres					
Capital-actions	14	100 000 000		100 000 000	
Réserve légale issue du bénéfice		20 000 000		20 000 000	
Réserve libre issue du bénéfice		28 838 713		28 577 334	
Bénéfice de l'exercice		2 219 344		3 237 363	
Propres parts du capital	15	-2 331 045	148 727 012	-2 331 045	149 483 652
Total des capitaux propres			148 727 012		149 483 652
PASSIF			496 688 007		485 823 306

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2018	2017
Résultat annuel	2 219 344	3 237 363
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	4 449 187	3 401 600
Charges extraordinaires	4 000 000	1 500 000
Cash-flow	10 668 531	8 138 963
Variation des créances	- 441 513	2 342 406
Variation des instruments dérivés	- 1 011 059	5 173 665
Variation des actifs de régularisation	1 485 117	915 093
Variation des stocks	15 585	- 66 849
Variation des dettes sur achats et prestations	- 877 601	7 772 069
Variation des passifs de régularisation	8 498 942	346 517
Variation du fonds de roulement	7 669 471	16 482 901
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 338 002	24 621 864
Investissements immobilisations corporelles	- 6 241 141	- 18 996 604
Acquisition de participations	- 7 721 250	- 13 166 822
Nouveaux prêts octroyés	- 40 163 000	- 3 706 000
Remboursement de prêts	11 335 136	26 431 855
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 42 790 255	- 9 437 571
Paiement du dividende	- 2 975 984	- 2 975 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 2 975 984	- 2 975 984
Total des flux de trésorerie	- 27 428 237	12 208 309
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	143 634 770	131 426 461
Au 31.12	116 206 533	143 634 770
Variation de la trésorerie	- 27 428 237	12 208 309

N.B. : La trésorerie se compose uniquement des liquidités contrairement à 2017 qui incluait également les titres cotés en Bourse. L'exercice 2017 a été modifié en conséquence pour comparaison.

ANNEXE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES ANNUELS 2018

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées d'amortissement se basent en principe sur les catégories suivantes :

Désignation	Années	Méthode
Barrages, usines, génie civil, conduites et galeries	60-80	Linéaire
Mesures de compensation	60-80	Linéaire
Installations mécaniques	25-40	Linéaire
Installations électriques	25-40	Linéaire
Equipements hydrauliques	20-40	Linéaire
Immeubles	20-50	Linéaire
Centre de conduite	10-15	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Informatique	1-5	Linéaire
Véhicules/outillage	1	Linéaire

Les immobilisations corporelles identifiées comme éléments « mouillés » sont amorties au maximum jusqu'à la fin de concession.

L'exercice 2018 a enregistré des sorties d'immobilisations à hauteur de CHF 3 809 320 (sans impact sur le résultat) correspondant à des mises au rebut, soit des actifs non nécessaires à l'exploitation.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2018 est celui publié mensuellement par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

Trésorerie

La réévaluation des positions en EUR au bilan 31 décembre 2018 se monte à CHF 2 492 000 compte tenu des instruments financiers actifs.

1. Ventes et échanges d'énergie

La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et les propriétaires de réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, distincts de ceux des autres secteurs d'activité.

La société FMV SA est active dans la production et la commercialisation d'électricité. Les activités de transport d'électricité sont assumées par les filiales B-Valgrid SA et Valgrid AG. Ces entités juridiques indépendantes respectent ainsi les exigences législatives en matière de transparence dans la publication des comptes.

2. Charges extraordinaires

	2018	2017
Dotation à la provision « Risques énergétiques »	4 000 000	1 500 000
Total	4 000 000	1 500 000

La gestion d'un portefeuille énergétique expose la société à des risques, notamment de volume et de prix. Le but de la provision « Risques énergétiques » est de financer la couverture de ces risques.

3. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

4. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2018	2017
Trésorerie	116 206 533	143 634 770
Titres (cotés en Bourse)	868 360	742 973
Total	117 074 893	144 377 743

5. Autres créances à court terme

	2018	2017
Impôt anticipé	1 288 217	571 744
c/c Hydro-Rhône SA	30 766	30 766
c/c e-can	—	5 874
Total	1 318 983	608 384

6. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent au 31 décembre 2018 à CHF 40 950 761. Durant l'exercice 2018, CHF 11 328 073 ont été remboursés et CHF 15 817 417 ont été transférés depuis la catégorie « Immobilisations financières ». De nouveaux prêts ont été accordés à des sociétés du Groupe à hauteur de CHF 3 000 000 et à des tiers pour CHF 163 000 durant l'année 2018.

7. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2018, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 7 425 462 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2019 à 2022.

A fin 2017, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 414 403 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2018 à 2021.

8. Actifs de régularisation

Cette position contient les livraisons d'énergie non facturées au 31 décembre 2018, les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir.

9. Actif immobilisé

	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du Groupe	Participations	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2017	11 952 834	18 859 131	489 588 876	153 721 353	674 122 194
Augmentations	37 000 000		10 117 250	6 241 141	53 358 391
Diminutions	- 7 063		- 2 396 000	- 3 809 320	- 6 212 383
Transfert à court terme	- 1 717 417	- 14 100 000			- 15 817 417
Reclassements				- 1 926 508	- 1 926 508
Valeur brute au 31.12.2018	47 228 354	4 759 131	497 310 126	154 226 666	703 524 277
Amortissements cumulés au 31.12.2017	600 000	759 131	373 165 259	24 002 180	398 526 570
Augmentations ordinaires			49 999	4 486 292	4 536 291
Augmentations complémentaires				38 283	38 283
Diminutions				- 3 809 320	- 3 809 320
Reclassements				- 1 926 508	- 1 926 508
Amortissements cumulés au 31.12.2018	600 000	759 131	373 215 258	22 790 927	397 365 316
Valeur nette au 31.12.2017	11 352 834	18 100 000	116 423 617	129 719 173	275 595 624
Valeur nette au 31.12.2018	46 628 354	4 000 000	124 094 868	131 435 739	306 158 961

Valeur brute des participations			31.12.2018		31.12.2017	
Sociétés (* sociétés de partenaires)	Siège	%	CHF	%	CHF	
* Rhonewerke AG	Ernen	70	347 640 000	70	347 640 000	
* Hydro-Rhône SA	Sion	100	370 000	100	370 000	
* Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	25	850 000	25	850 000	
* Lizerne et Morge SA	Sion	20	2 000 000	20	2 000 000	
* Kraftwerke Dala AG	Inden	10	600 000	10	600 000	
* Electra-Massa AG	Naters	11.5	2 492 375	11.5	2 492 375	
* Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	10	2 000 000	10	2 000 000	
* Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	10	2 436 235	10	2 436 235	
* Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	20	6 673 333	20	6 673 333	
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	5.8	3 304 000	5.8	3 304 000	
* Nant de Drance SA	Finhaut	10	57 571 867	10	57 571 867	
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	10	255 000	10	255 000	
Blinnenwerk AG	Goms	9.1	100 000	9.1	100 000	
Valgrid AG	Rarogne	51	10 200 000	51	10 200 000	
B-Valgrid SA (voir note 19)	Martigny	58	6 504 000	58	6 504 000	
SEIC SA	Vernayaz	20	2 805 500	20	2 805 500	
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	1	40 100	1	40 100	
HYDRO Exploitation SA	Sion	26.2	3 409 000	26.2	3 409 000	
EOS Holding SA	Lausanne	6.1	23 402 600	6.1	23 402 600	
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	2.7	4 341 300	2.7	4 341 300	
Valpellets SA	Sion	50	1 500 000	50	1 500 000	
Alp-Hydro SA	Sion	100	447 200	100	447 200	
Swissgrid AG	Aarau	1.1	8 821 171	1.1	8 821 171	
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	10	100 000	10	100 000	
SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA	Granges-Paccot	3.1	1 719 445	3.1	1 719 445	
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen	2	23 000	2	5 750	
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	33	7 704 000		—	
Total			497 310 126		489 588 876	

Le pourcentage des droits de vote et le pourcentage des participations sont équivalents.

Garanties

Dans les sociétés de partenaires, FMV SA s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux. En relation avec ces engagements et en particulier dans le contexte actuel des prix du kWh sur le marché, un montant adéquat figurant au niveau des provisions à long terme est réservé.

Prêts aux sociétés du Groupe:

Sociétés	31.12.2018	31.12.2017
Hydro-Rhône SA	759 131	759 131
Kraftwerk Merezenbach AG	—	900 000
Kraftwerk Lötschen AG	—	4 200 000
Valgrid AG	4 000 000	13 000 000
Total	4 759 131	18 859 131

10. Dettes à long terme / dettes à court terme portant intérêt

La société n'a aucune dette à court ni à long terme.

11. Provision «Risques ouverture du marché»

	2018	2017
Solde au 01.01	15 000 000	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	15 000 000	15 000 000

La dotation à la provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

15. Propres parts du capital

	2018			2017		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
Total	24 016		2 331 045	24 016		2 331 045

12. Provision «Risques énergétiques»

	2018	2017
Solde au 01.01	148 282 184	146 782 184
Augmentation (+) / diminution (-)	4 000 000	1 500 000
Solde au 31.12	152 282 184	148 282 184

Cette provision sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

13. Provision «Retours de concessions»

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2018	2017
Solde au 01.01	103 290 432	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	103 290 432	103 290 432

14. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 28 et 29 du présent rapport.

16. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000.

17. Actifs nantis

	2018	2017
Créances UBS SA	587 010	598 944
Total	587 010	598 944

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 510 000 est bloqué auprès de l'UBS SA. Au cours de clôture du 31 décembre 2018, ce montant s'élève à CHF 587 010.

19. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2018	Solde à libérer au 31.12.2017
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

18. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 130 441 au 31 décembre 2018.

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers. Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

20. Engagement conditionnel

Lors de l'acquisition de la participation d'evpass SA, FMV s'est engagée à payer un ajustement de prix à Green Motion SA en cas d'atteinte des objectifs de résultats préalablement fixés. L'éventuel ajustement du prix d'achat est payable en 2024 et peut s'élever jusqu'à 2.7 MCHF.

22. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

21. Honoraires de l'organe de révision

	2018	2017
Prestations de révision	54 000	54 000
Autres prestations de services	—	8 500
Total	54 000	62 500

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE FMV SA, A SION**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de votre société, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Christelle Siéro Fardel
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



Yves Darbellay
Expert-réviser agréé

Martigny, le 2 avril 2019



FMV EN CHIFFRES

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV

PRINCIPES

Bases

Le boucllement des comptes de FMV SA et des sociétés du groupe FMV s'effectue selon des principes uniformes de présentation et d'évaluation. Les comptes annuels ont été repris dans les comptes consolidés sans ajustement (consolidation à la valeur comptable).

Méthodes de consolidation

La consolidation des participations s'effectue comme suit :

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés de partenaires dans lesquelles FMV SA détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital et envers lesquelles elle s'est engagée à couvrir les charges dans la proportion de sa participation.

Dans ces cas, tous les postes du bilan et du compte de résultat sont pris en compte proportionnellement à la hauteur de la participation.

Les sociétés dans lesquelles FMV SA contrôle directement ou indirectement la majorité du capital-actions, à l'exception des sociétés de partenaires, sont consolidées selon la méthode de **l'intégration globale** : l'actif, le passif, les charges et les produits de ces sociétés sont intégrés à 100 % dans les comptes consolidés. La part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres et au résultat du Groupe FMV est présentée séparément dans le bilan et dans le compte de résultat consolidé. Au 31 décembre 2018, aucune société n'est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Les autres participations comprises entre 21 % et 50 % sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la **mise en équivalence**. Ces participations reflètent ainsi la part du Groupe FMV aux capitaux propres des sociétés concernées.

Les participations inférieures ou égales à 20 % ne sont **pas consolidées**. Elles figurent à l'actif à leur valeur d'achat, sous déduction des amortissements nécessaires. Le compte de résultat consolidé englobe les dividendes effectifs encaissés durant la période.

La méthode retenue pour les sociétés B-Valgrid SA et Valgrid AG est celle de la mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de décision sur ces sociétés. Les décisions importantes nécessitent l'accord de 2 actionnaires représentant plus de 50 % des voix.

La société Valpellets SA est détenue à 50 % par FMV SA. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (joint-venture).

Les sociétés Hydro-Rhône SA et Alp-Hydro SA n'ayant pas d'activité opérationnelle ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés du Groupe FMV.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les écarts de première consolidation sont portés à l'actif dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». En règle générale, ils sont amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle des concessions.

Date de clôture

Les comptes consolidés se basent sur les comptes annuels audités des sociétés concernées. Si aucun boucllement intermédiaire n'est établi au 31 décembre, le dernier boucllement est pris en compte pour les sociétés dont la date de clôture ne correspond pas à celle de FMV SA.

Périmètre de consolidation
(Etat au 31.12.2018)

Société	Siège	Capital- actions (en kCHF) au 31.12.18	Part directe de FMV SA en % au 31.12.18	Part du Groupe FMV en % au 31.12.18	Méthode de conso- lidation
*) Rhonewerke AG	Emen	24 000	70		P
**) Kraftwerk Aegina AG	Obergoms	12 000		35	P
**) Kraftwerk Lötschen AG	Steg	25 000		35	P
**) Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	50 000		19.3	P
*) Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	500	25		P
Valpellets SA	Sion	3 000	50		P
Valgrid AG	Rarogne	20 000	51		E
HYDRO Exploitation SA	Sion	13 000	26.2	27.2	E
B-Valgrid SA (voir note 21)	Martigny	12 000	58		E
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	8 900	33.3		E
*) Lizerne et Morge SA	Sion	10 000	20		NC
*) Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	12 000	20		NC
*) Electra-Massa AG	Naters	20 000	11.5		NC
*) Kraftwerke Dala AG	Inden	6 000	10		NC
*) Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	2 000	10		NC
*) Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	6 000	10		NC
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3 000	5.8		NC
*) Nant de Drance SA	Finhaut	350 000	10		NC
SEIC SA	Vernayaz	13 687	20		NC
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	2 500	10		NC
Blinnenwerk AG	Goms	1 100	9.1		NC
EOS Holding SA	Lausanne	324 000	6.1		NC
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	2 200	1		NC
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	8 000	2.7		NC
Swissgrid AG	Aarau	318 142	1.12		NC
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	1 000	10		NC
SIRESO SA	Granges-Paccot	54 895	3.1		NC
Energiepark Z'Brigg AG	Emen	1 091	2.1		NC
1) Hydro-Rhône SA	Sion	100	100		NC
1) Alp-Hydro SA	Sion	100	100		NC

*) sociétés de partenaires

**) consolidation dans Rhonewerke AG

1) sans activité opérationnelle

intégration proportionnelle P
mise en équivalence E
participation non consolidée NC

Relations entre les sociétés du Groupe FMV

Les créances, les dettes, les produits et les charges internes du Groupe FMV sont compensés.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes consolidés annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les différents éléments de la fortune et des engagements sont évalués de manière uniforme au sein du Groupe FMV. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Titres

Les titres figurent au bilan à leur prix d'achat ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat ou s'il s'agit d'actifs cotés en Bourse. Les déductions éventuelles sont passées par le compte de résultat.

Créances sur ventes et prestations

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont portées au bilan sur la base des coûts d'acquisition, sous déduction des amortissements.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels comprennent les écarts de première consolidation résultant de la consolidation du capital ainsi que les frais d'études engagés pour des projets à long terme.

Immobilisations corporelles

Les biens matériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de construction.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire, en tenant compte de la durée économique d'utilisation, de la nature des équipements et/ou de la durée de concession.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les valeurs historiques sont en principe les suivantes :

Barrages, usine, génie civil, conduites et galeries	60-80 ans
Mesures de compensation	60-80 ans
Lignes électriques (selon le niveau de tension)	25-50 ans
Installations mécaniques	25-40 ans
Installations électriques	25-40 ans
Equipements hydrauliques	20-40 ans
Immeubles	20-50 ans
Centre de conduite	10-15 ans
Mobilier	10 ans
Informatique	1-5 ans
Véhicules/outillage	1 année

Dettes portant intérêt

Les emprunts dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont portés au bilan dans les dettes à long terme portant intérêt, ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois dans les dettes à court terme portant intérêt.

Provisions

Les provisions sont constituées sur la base des engagements individuels et des risques dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Impôts

Tous les impôts dus au bouclage des comptes sont provisionnés, indépendamment de leur échéance.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2018 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

Trésorerie

La réévaluation des positions en EUR au bilan 31 décembre 2018 se monte à CHF 2 492 000 compte tenu des instruments financiers actifs.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN CHF	Notes	2018	2017
Ventes et échanges d'énergie		222 781 221	184 747 246
Autres produits d'exploitation	1	16 554 941	14 062 714
Produits d'exploitation		239 336 162	198 809 960
Achats et échanges d'énergie		- 169 478 988	- 138 817 944
Frais de personnel		- 13 211 652	- 12 705 475
Autres charges d'exploitation		- 20 027 288	- 15 805 540
Redevances et impôt spécial	2	- 15 071 184	- 12 374 141
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		21 547 050	19 106 860
Amortissements et corrections de valeur	3	- 12 301 093	- 11 312 126
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		9 245 957	7 794 734
Produits financiers	4	1 819 926	1 236 439
Quote-part au résultat des sociétés mises en équivalence		1 396 902	1 321 189
Charges financières		- 3 923 262	- 4 081 246
Résultat opérationnel du Groupe		8 539 523	6 271 116
Produits extraordinaires	5	161 773	81 056
Charges extraordinaires	6	- 4 107 454	- 1 635 920
Résultat extraordinaire		- 3 945 681	- 1 554 864
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		4 593 842	4 716 252
Impôts sur le bénéfice	7	- 2 057 051	- 1 153 198
Résultat du Groupe		2 536 791	3 563 054
Part des actionnaires minoritaires au résultat du Groupe		—	—
Part de FMV SA au résultat du Groupe		2 536 791	3 563 054

BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Notes	31.12.2018		31.12.2017	
Actif circulant					
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	8	121 939 206		151 309 418	
Créances sur ventes et prestations		16 919 574		16 918 175	
Autres créances à court terme		2 045 912		648 581	
Prêts à court terme	9	24 255 761		13 214 667	
Stocks		759 908		640 869	
Instruments dérivés	10	7 425 462		6 414 403	
Actifs de régularisation		8 405 501	181 751 324	8 423 611	197 569 724
Actif immobilisé					
	11				
Immobilisations financières		161 775 731		130 847 765	
Immobilisations incorporelles		2 126 543		2 309 369	
Immobilisations corporelles		221 958 352	385 860 626	226 035 612	359 192 746
ACTIF			567 611 950		556 762 470

BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Notes	31.12.2018	31.12.2017
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes sur achats et prestations		24 330 088	26 485 087
Dettes à court terme portant intérêt	12	2 516 250	828 750
Passifs de régularisation		80 668 296	70 470 701
		107 514 634	97 784 538
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	13	34 039 750	36 493 500
Provisions	14	270 669 250	266 656 923
		304 709 000	303 150 423
Capitaux propres			
Capital-actions		100 000 000	100 000 000
Part des actionnaires minoritaires		—	—
Réserve légale issue du bénéfice		22 055 285	22 040 078
Réserve libre issue du bénéfice		26 000 000	26 000 000
Réserve de consolidation		4 791 017	4 480 531
Bénéfice reporté		2 336 268	2 074 891
Bénéfice de l'exercice		2 536 791	3 563 054
Propres parts du capital	20	-2 331 045	-2 331 045
Total réserves du Groupe	15	55 388 316	55 827 509
PASSIF		567 611 950	556 762 470

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN CHF	2018	2017
Résultat annuel	2 536 791	3 563 054
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	12 175 706	11 202 840
Charges extraordinaires	4 012 327	1 496 992
Dividendes encaissés des sociétés mises en équivalence	1 010 706	1 010 706
Charges et produits non monétaires	- 1 396 902	- 1 321 189
Cash-flow	18 338 628	15 952 403
Variation des créances	- 1 398 730	3 187 186
Variation des instruments dérivés	- 1 011 059	5 173 665
Variation des actifs de régularisation	18 110	714 979
Variation des stocks	- 119 039	- 158 188
Variation des dettes sur achats et prestations	- 2 154 999	7 783 328
Variation des passifs de régularisation	10 197 595	680 583
Variation du fonds de roulement	5 531 878	17 381 553
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	23 870 506	33 333 956
Investissements immobilisations corporelles	- 7 991 008	- 20 991 182
Variation des prêts octroyés	- 33 911 613	10 942 105
Variation des participations	- 7 721 250	- 13 166 822
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	- 49 623 871	- 23 215 899
Variation des emprunts	- 766 250	3 508 750
Paiement du dividende	- 2 975 984	- 2 975 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 3 742 234	532 766
Total des flux de trésorerie	- 29 495 599	10 650 823
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	150 566 445	139 915 622
Au 31.12	121 070 846	150 566 445
Variation de la trésorerie	- 29 495 599	10 650 823

N.B. : La trésorerie se compose uniquement des liquidités contrairement à 2017 qui incluait également les titres cotés en Bourse. L'exercice 2017 a été modifié en conséquence pour comparaison.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EN CHF

1. Autres produits d'exploitation

	2018	2017
Prestations pour tiers	15 632 750	13 132 225
Prestations propres portées à l'actif	922 191	930 489
Total	16 554 941	14 062 714

2. Redevances et impôt spécial

Ce poste représente les redevances et l'impôt spécial versés aux communautés publiques qui ont octroyé les concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques.

3. Amortissements et corrections de valeur

	2018	2017
Immobilisations financières	49 999	50 000
Immobilisations incorporelles	182 826	182 827
Immobilisations corporelles	12 068 268	11 079 299
Total	12 301 093	11 312 126

4. Produits financiers

	2018	2017
Intérêts actifs	808 642	711 195
Dividendes	1 011 284	525 244
Total	1 819 926	1 236 439

5. Produits extraordinaires

Cette position comprend principalement la dissolution de provisions excédentaires ainsi que diverses recettes hors exploitation.

6. Charges extraordinaires

Cette position intègre principalement la dotation de CHF 4 000 000 à la provision « Risques énergétiques ». Cette provision a pour but de financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, notamment les risques de volume et de prix.

7. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

8. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2018	2017
Trésorerie	121 070 846	150 566 445
Titres cotés en Bourse	868 360	742 973
Total	121 939 206	151 309 418

9. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent à CHF 24 255 761 au 31 décembre 2018 et seront échus durant l'exercice 2019.

10. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2018, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 7 425 462 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2019 à 2022.

A fin 2017, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 414 403 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2018 à 2021.

11. Actif immobilisé

	Immobilisations financières	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2017	172 298 024	337 794 683	447 465 202	957 557 909
Reclassements	—	—	-1 792 436	- 1 792 436
Augmentations	47 728 445	—	7 991 008	55 719 453
Diminutions	-16 750 480	—	-21 848 081	-38 598 561
Valeur brute au 31.12.2018	203 275 989	337 794 683	431 815 693	972 886 365
Amortissements cumulés au 31.12.2017	41 450 259	335 485 314	221 429 590	598 365 163
Reclassements	—	—	-1 792 436	-1 792 436
Augmentations	49 999	182 826	12 068 268	12 301 093
Diminutions	—	—	-21 848 081	-21 848 081
Amortissements cumulés au 31.12.2018	41 500 258	335 668 140	209 857 341	587 025 739
Valeur nette au 31.12.2017	130 847 765	2 309 369	226 035 612	359 192 746
Valeur nette au 31.12.2018	161 775 731	2 126 543	221 958 352	385 860 626

Immobilisations financières

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2018	31.12.2017
Participations non consolidées	127 207 126	119 485 876
Participations mises en équivalence	24 840 509	24 454 314
Prêts	51 228 354	28 357 834
Total	203 275 989	172 298 024

Immobilisations incorporelles

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2018	31.12.2017
Projets à long terme	759 131	759 131
Droits de prélèvement d'énergie	336 967 731	336 967 731
Autres	67 821	67 821
Total	337 794 683	337 794 683

Les «Droits de prélèvement d'énergie» représentent les écarts de consolidation provenant des prises de participation dans les sociétés de production consolidées.

12. Dettes à court terme portant intérêt

	31.12.2018	31.12.2017
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	2 516 250	828 750
Total	2 516 250	828 750

13. Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2018	31.12.2017
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	34 039 750	36 493 500
Total	34 039 750	36 493 500

Dans le cas des sociétés de partenaires intégrées proportionnellement, il s'agit de la part revenant au Groupe FMV.

14. Provisions

	31.12.2018	31.12.2017
Risques ouverture du marché	15 000 000	15 000 000
Risques énergétiques	152 282 184	148 282 184
Retours de concessions	103 290 432	103 290 432
Autres provisions	96 634	84 307
Total	270 669 250	266 656 923

La provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

	2018
Etat au 01.01	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	15 000 000

La provision «Risques énergétiques» sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

	2018
Etat au 01.01	148 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	4 000 000
Etat au 31.12	152 282 184

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2018
Etat au 01.01	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	103 290 432

15. Réserves du Groupe

	2018
Etat au 01.01	55 827 509
Dividende versé en 2018	-2 975 984
Part de FMV SA au résultat annuel	2 536 791
Etat au 31.12	55 388 316

16. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000.

20. Propres parts du capital

	2018			2017		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
Total	24 016		2 331 045	24 016		2 331 045

21. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2018	Solde à libérer au 31.12.2017
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

17. Actifs nantis

	2018	2017
Créances UBS SA	587 010	598 944
Total	587 010	598 944

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 510 000 est bloqué auprès de l'UBS SA. Au cours de clôture du 31 décembre 18, ce montant s'élève à CHF 587 010.

18. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 130 441 au 31 décembre 2018.

19. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 28 et 29 du présent rapport.

22. Engagement conditionnel

Lors de l'acquisition de la participation d'evpass SA, FMV s'est engagée à payer un ajustement de prix à Green Motion SA en cas d'atteinte des objectifs de résultats préalablement fixés. L'éventuel ajustement du prix d'achat est payable en 2024 et peut s'élever jusqu'à 2.7 MCHF.

23. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

Sion, mars 2019

Au nom du Conseil d'administration
Jean-Michel Cina, Président
Damien Métrailler, Vice-président
Renato Kronig, Vice-président

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV SA, A SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de FMV SA comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

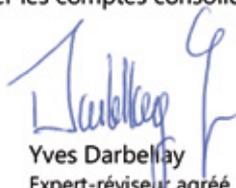
Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Christelle Sierro Fardel
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable



Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 2 avril 2019

Impressum

Rapport de gestion FMV 2018

Edité en deux langues, le français et l'allemand
Mai 2019

Editeur

FMV SA

Responsable de la publication

Jérôme Bonvin, FMV SA

Textes, graphisme et mise en page

JB COMM: Elisabeth Gordon, Jose Requena

Crédits photos

Sébastien Moret	couverture, pp. 3, 5, 6-8, 12, 14-16, 20, 25, 26, 30, 31, 36-38
Christian Pfammatter	pp. 2, 4, 10, 13
Michel Martinez	pp. 12, 18, 32, 33, 34
Thomas Andenmatten	pp. 13, 24, 32
Studio Bonnardot	p. 32
David Bumann	p. 33
Linda Photography	p. 34

Impression

Imprimerie Gessler, Sion

Photo de couverture

Siège de FMV, Sion





FMV SA

Rue de la Dixence 9
CH-1951 Sion

Tél.: +41 27 327 45 00
Fax: +41 27 327 45 01
E-mail: info@fmv.ch
www.fmv.ch

